

Nouvelle formule

m2m.ag

P.19
Retrouvez
le m2m



N°1 / LE MAGAZINE
DE MONT DE MARSAN
ET SON AGGLOMÉRATION
Octobre > Novembre 2015

ÉDUCATION P.11/15

NOUVELLES COMPÉTENCES L'Agglo fait école



- 5** Musique(s) au pluriel
- 7** Instruire pour construire
- 16** Centres bourgs réaménagés
- 24** Éclairages publics
- 26** Rénovation Sadi-Carnot



Innovation that excites

LES CROSSOVERS NISSAN DÉCOUVREZ LA SÉRIE LIMITÉE BLACK EDITION.

Publicité



BLACK EDITION

NISSAN JUKE

GAMME À PARTIR DE
199 €/MOIS⁽¹⁾
SANS APPORT⁽⁴⁾
SANS CONDITION

- Aide au stationnement 4 caméras*
- Système d'alertes anti-collision*
- Entrée et démarrage sans clé*

NISSAN QASHQAI

GAMME À PARTIR DE
289 €/MOIS⁽²⁾
SANS APPORT⁽⁴⁾
SANS CONDITION

- Système 4x4 intelligent*
- Toit panoramique*
- Stationnement semi-automatique*

NISSAN X-TRAIL

GAMME À PARTIR DE
349 €/MOIS⁽³⁾
SANS APPORT⁽⁴⁾
SANS CONDITION

- Système 4x4 intelligent*
- Toit ouvrant panoramique*
- Disponible en 7 places*



Réservez votre essai sur nissan.fr *Équipements disponibles de série ou en option selon versions sauf Visia.

NISSAN MONT DE MARSAN

1116 Av du Maréchal Juin
40000 Mont de Marsan
Tél : 05 58 44 64 40

www.auto6440.fr

Nissan Anglet Dax Mt de Marsan

GRUPE
auto6440

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr

Innové autrement. ** Dans cadre opérations d'entretien ; Conditions sur nissan.fr/promesse-client (1) Exemple pour Nissan JUKE Visia 1.6L 94 neuf, premier loyer de 1 944 €⁽¹⁾ puis 48 loyers de 199 €⁽¹⁾. **Modèle présenté :** Nissan JUKE Black Edition DIG-T 115, premier loyer de 2 670 €⁽¹⁾ puis 48 loyers de 304 €⁽¹⁾. (2) Exemple pour Nissan QASHQAI Visia DIG-T 115 neuf, premier loyer de 2 003 €⁽²⁾ puis 48 loyers de 289 €⁽²⁾. **Modèle présenté :** Nissan QASHQAI Black Edition dCi 130 ALL MODE 4x4-i, premier loyer de 3 299 €⁽²⁾ puis 48 loyers de 487 €⁽²⁾. (3) Exemple pour Nissan X-TRAIL Visia DIG-T 163 neuf en Location Longue Durée sur 49 mois, premier loyer de 2 010€⁽³⁾ puis 48 loyers de 349 €⁽³⁾. **Modèle présenté :** Nissan X-TRAIL Black Edition dCi 130 ALL MODE 4x4-i, premier loyer de 3 043 €⁽³⁾ puis 48 loyers de 533 €⁽³⁾. (4) Premier loyer pris en charge par votre Concessionnaire Nissan. (5) Offre de Location Longue Durée sur 49 mois (40 000 km maximum sur motorisations essence et 60 000 km sur motorisations diesel). Offres réservées aux particuliers, non cumulables avec d'autres offres, valables jusqu'à 30/11/2015 chez les Concessionnaires Nissan participants. Restitution du véhicule chez votre Concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac - RCS Bobigny 702 002 221. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 € - RCS Versailles B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron - CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux.

Nissan JUKE : consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 4,0 - 7,3. Émissions CO₂ (g/km) : 104 - 172.
Nissan QASHQAI : consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 3,8 - 6,0. Émissions CO₂ (g/km) : 99 - 138.
Nissan X-TRAIL : consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 4,9 - 6,4. Émissions CO₂ (g/km) : 129 - 149.

YOU+ NISSAN
NOTRE PROMESSE, VOTRE EXPÉRIENCE.

- + Véhicule de remplacement gratuit.
- + Entretien Nissan au meilleur prix.
- + Assistance gratuite illimitée.
- + Diagnostic systématique offert.

Assistance 24h/24, 7j/7 au : 0805 11 22 33

SOMMAIRE



6 IL FAIT L'AGGLO

10 LA SAISON TOURISTIQUE A FAIT LE PLEIN



4 Portrait

■ Rémy Philippon, l'heureux producteur de spiruline

5 Tour d'horizon

■ Les lieux d'enseignement musical
■ Les nouveautés du réseau Tma

7 Habitat / urbanisme

■ Répondre aux besoins des habitants
■ Le service d'instruction du droit des sols

9 Environnement

■ 1^{ère} cuvée de miel
■ Une passe à poissons et à canoës

11 DOSSIER

Le transfert innovant de la compétence de l'éducation

16 La vie des communes

■ Aménagements dans les bourgs

34 Agenda culturel

m2m
Retrouvez l'actu de la Ville de Mont de Marsan
P. 20 > P.32



m2m.ag # 1 Directrice de la publication : Geneviève Darrieussecq Rédactrices en chef : Anne-Marie Commenay, Marianne Warnet **Rédaction :** Anne-Marie Commenay, Marianne Warnet, Auriane Houllier, Céline Dodon, Pascal Larrazet, Sandrine Persillon, Krystel Szypula, Sylvie Deloubes, François Puyo, Dany Lecuyer, Sabine Darré **Publicité :** Lacoste-Roque. Contact : Corinne Dutin (0558460808) **Conception graphique :** Monsieur Formidable **Photographies :** Laura Moulié, Paul Soubiron, Nicolas Le Lièvre, DR **Imprimeur :** Lacoste-Roque, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale **Distribution :** Adrexo **Tirage :** 29 000 exemplaires **Dépôt légal :** Octobre 2015 / ISSN / 2259-1249

ÉDITO



Faire toujours mieux !

S'il était normal que les collectivités territoriales participent à leur mesure aux efforts de désendettement du pays, la façon et l'ampleur dont cet effort a été imposé sans concertation par le Gouvernement, était beaucoup plus contestable. D'où la grogne des élus locaux, et en particulier des maires, face à ces baisses drastiques de nos recettes, et alors même que, contrairement à l'État, nous avons toujours eu des budgets à l'équilibre ! Ces mesures ont déjà un effet néfaste sur l'économie du pays. Les collectivités locales portaient jusqu'à 2014 plus de 70% de l'investissement public en France. En 2014, cet investissement a déjà baissé de 12%. Et elle devrait atteindre -30% en 2017 ! Un mauvais signe pour nos entreprises, en particulier pour les PME locales.

Dans ce contexte difficile, les élus locaux doivent déployer des trésors d'imagination pour limiter l'impact de ces mesures sur leur investissement : une collectivité qui n'investit plus, c'est un territoire qui se meurt. Pour cela, il nous faut penser autrement nos fonctionnements et continuer la chasse au gaspi. C'est une des raisons qui a motivé des décisions récentes de notre agglomération avec le transfert des écoles et activités périscolaires et extrascolaires, et la mutualisation de plusieurs services entre Mont de Marsan et son Agglo : direction générale, services financiers, juridiques, techniques, des marchés publics, des ressources humaines, de la communication.

Vous tenez entre les mains un exemple concret de cet effort de rationalisation. Désormais, le journal municipal M2M et le journal de l'Agglo M.Ag fusionnent en un seul titre : M2M.ag. Les Montois retrouveront à l'intérieur leurs rubriques habituelles, et désormais elles profiteront également aux habitants des communes avoisinantes.

Les économies engendrées vont nous permettre entre autres de financer des actions de promotion de notre territoire, indispensables pour développer l'activité économique et touristique. À ce titre, l'évolution naturelle du nom de notre agglomération - Mont de Marsan Agglo plutôt que Marsan Agglo - était devenue indispensable, comme en ont été convaincus les élus des 18 communes décisionnaires. Peu connue au-delà de notre territoire, impossible à localiser sur les guides et cartes, la dénomination "Marsan" devenait un frein. Cette bannière fédératrice autour du nom de la préfecture des Landes portera désormais les couleurs d'un territoire uni, solidaire, dynamique, tel que le construisent peu à peu les maires de nos communes.

Geneviève Darrieussecq,
Présidente de Mont de Marsan Agglomération,
Maire de Mont de Marsan

Une maison neuve facile à acheter

Une maison neuve bien à soi, moins chère que partout ailleurs, terrain et tous frais annexes compris.



Exemple de prix :

Maison avec garage, terrain environ 400 m², tous frais annexes compris, livrée clés en main :

T3	T4
141 341 €	153 045 €

Les CASTORS LANDAIS

Les meilleurs prix - Tout compris.

Pour tout renseignement :

Les Castors Landais

6 place Saint Roch - Mont de Marsan

05 58 75 05 85 - lescastorslandais@orange.fr

AGGLO / PORTRAIT



Rémi Philippon, l'heureux producteur de spiruline

PORTRAIT Rémi Philippon, à la tête de l'entreprise "Alet de Gasconha" à Bougue cultive la spiruline, une microalgue particulièrement riche. Comment un Montois d'origine, naturellement plus enclin à cultiver du maïs, a-t-il fait le choix d'une telle production ?

Rémi Philippon a commencé sa vie professionnelle dans l'électromécanique et la maintenance industrielle. Il passe ensuite un BTS en gestion et maîtrise de l'eau et planche sur des projets d'aménagements hydrauliques. Puis le jeune technicien s'investit avec son épouse dans la cause humanitaire. Après avoir initié plusieurs projets mis à mal par les ouragans au Guatemala, le couple souhaite se diriger vers la production d'une culture pouvant produire rapidement de la nourriture tout en ayant la capacité de redémarrer immédiatement en cas d'arrêt brutal. Leurs recherches les amènent à la culture de la spiruline qui s'impose comme une évidence.

Après avoir passé un an chez un producteur dans les Pyrénées-Orientales pour apprendre à cultiver la spiruline, Rémi et son épouse s'installent à Gabarret en 2009 puis à Bougue en 2010 sur un terrain familial. "Ce que l'on apprécie ici, c'est que nous sommes proches de la mer et de la montagne, et la vie comparativement à d'autres endroits n'est pas très chère. On a un vrai climat avec 4 vraies saisons et un bel été. On a de l'eau d'une super qualité", indique le gascon Philippon. Eu égard à ses origines, il baptise son entreprise "Alet de Gasconha", ce qui signifie "souffle de Gascogne". Et le producteur ne manque pas d'air si l'on considère qu'à ses débuts il n'existait que 15 producteurs de spiruline en France et que le marché est à créer. Parti d'une production de 50 kg par an, Rémi produit 6 ans après près de 300 kg qu'il livre sur le territoire national, au Québec, en Allemagne et en Belgique. "L'avantage d'être près de Mont de Marsan, c'est que l'on peut facilement rayonner sur toute l'Aquitaine, on est à 1h30 du BAB et de Bordeaux, d'Agen...", se félicite le producteur.

"La spiruline est l'aliment le plus riche que l'on sait produire sur terre aujourd'hui. 10 grs de spiruline, c'est 80 % de nos besoins nutritionnels journaliers. La spiruline pousse même dans des endroits pas très cultivables et sa production réclame peu d'eau. Elle se consomme sous forme de paillettes, de poudre et de comprimés", précise le professionnel. Les clients de Rémi sont en majorité des végétariens, des végétaliens, des naturopathes et des diététiciens. Localement, la spiruline d'"Alet de Gasconha" se trouve au magasin Biocoop, avenue Kennedy à Mont de Marsan et à Arte Botanica à Saint-Pierre-du-Mont, ainsi que dans les foires et les salons régionaux.

AGGLO / ENSEIGNEMENT MUSICAL / TRANSPORTS



Musique(s) au pluriel

ÉCOLES DE MUSIQUE Pour apprendre à jouer d'un instrument et lire une partition, l'Agglo possède plusieurs lieux d'enseignement comme en témoigne ce tour d'horizon.

Dans la famille "apprentissage de la musique classique", je demande le Conservatoire des Landes et l'IDEM de Saint-Pierre-du-Mont... bonne pioche !

Dans la famille "musiques actuelles", je demande la Rock School du caféMusic... bonne pioche ! Dans la famille Harmonie... Dans le jeu des sept familles musicales il cohabite, sur le territoire du Marsan, de nombreuses cartes... à jouer. Cette diversité est synonyme de richesse. Cette offre multiple, soutenue par la ville de Mont de Marsan à hauteur de 510 000 euros/an et par l'Agglo sous la forme de mise à disposition de locaux (c'est le cas pour l'IDEM), permet de répondre à tous les publics désireux d'apprendre le solfège et (ou) la pratique d'un instrument.

été créée en 1985. Dirigée par Jean-Bernard Castagnet, elle enseigne, dans les locaux situés rue Pierre-Mendès France à Mont de Marsan, le solfège et la pratique des instruments à vent ainsi que l'accordéon et le synthé. Les élèves inscrits dans cette école ont tout le loisir de pratiquer leur art dans l'orchestre, l'harmonie ou la banda de leur choix.

Près de 1000 élèves au total

Pour l'apprentissage musical, le prestigieux Orchestre Montois fonctionne sur le même modèle. Ce sont les musiciens de la formation qui transmettent leur savoir aux "élèves". L'Orchestre a acquis, au fil des ans, une réputation de sérieux et de compétences dans ce domaine. Ses prestations dans les arènes du Plumaçon, lors des fêtes patriotiques et à l'occasion de leurs concerts, sont saluées pour leur niveau d'excellence.

À Saint-Pierre-du-Mont, l'IDEM (Initiation et Développement de l'Enseignement Musical) accueille chaque année près de 300 élèves encadrés par 15 enseignants, les effectifs se répartissant sur trois cycles. Comme le Conservatoire de Mont de Marsan, l'IDEM est contraint de refuser des demandes d'inscription à certains de ses cours (guitare, piano et percussion).

"Complet", c'est également ce qu'affiche l'école du caféMusic'. La Rock School montoise est victime de son succès. Des cours de guitare (électrique, acoustique et basse) de piano-clavier, de batterie et de chants sont suivis par près de 250 élèves avec à la baguette sept professeurs intervenants.

À noter que les professeurs de musique qui exercent à titre privé séduisent un grand nombre d'apprentis musiciens. Dans l'Agglo les métronomes ne sont pas près de s'arrêter !

Pour en savoir plus : www.lecafemusic.com
www.musiquetpierre.com / orchestremontois.fr
www.conservatoire40.fr / lebinou.blogspot.com
 École de musique des Cumbancheros : 06 51 55 56 52

Les nouveautés du réseau Tma

TRANSPORTS EN COMMUN

Fréquentation en hausse, modifications d'itinéraires, nouvelles dessertes, parcs-relais... le réseau Tma bouge !

"Nous sommes passés de 314 000 voyageurs en 2012 à 785 000 en 2014. C'est un bon en avant considérable !" souligne Geneviève Darrieussecq.

Et ce n'est pas fini, depuis cet été, le réseau de transports évolue pour s'adapter aux déplacements de ses usagers et offrir de meilleures conditions de circulation et de sécurité :

- ✘ création de nouveaux arrêts de bus sur la ligne A au centre commercial "Le Grand Moun" et à la zone d'activités Mamoura pour desservir les entreprises et bénéficier aux clients comme aux salariés,
- ✘ renforcement de la ligne E aux heures de pointe,
- ✘ dans le quartier des Couturelles, passage de la ligne C par la rue Mozart en lieu et place de la rue des Couturelles,
- ✘ délocalisation du terminus "Coumassotte" au Pôle culturel du Marsan dont le parking offre la possibilité de créer un nouveau parc relais.

Mise à jour des circuits scolaires

Les usagers de la ligne F étant essentiellement des élèves à destination du collège Lubet Barbon, son prolongement jusqu'au Grand Moun a été supprimé de même que les allers-retours de 12h et 14h très peu fréquentés sur le circuit scolaire du Beillet. L'établissement scolaire reste desservi par la ligne D en cas de besoin. En résumé, le réseau Tma ça roule plutôt bien !

Plus d'infos : www.reseautma.com - 05 58 450 426
 Agence Mont de Marsan : 227 bld Lacaze



Télex

► Du 27 au 29 novembre : **Collecte annuelle de denrées alimentaires**. Organisée par la Banque alimentaire des Landes. Surfaces alimentaires thématiques et sensibilisation dans les cantines scolaires, marchés, pauses gustatives... ► **Centres des finances**. Les horaires d'ouverture de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont ► Du 12 au 18 octobre : **Semaine du goût**. Cartes spéciales chez les restaurateurs participants, menus au public changent. Contacter impots.gouv.fr ► **Recrutement armée de l'air**. Tous les mardis à l'entrée de la BA118 - de 10h à 12h et de 14h à 16h

Offrez vous un habitat purifié
 LES PEINTURES AQUARYL INSPIR MAT ET VELOURS SONT CERTIFIÉES ISO 16000-23



AQUARYL
inspir
 PEINTURES DÉPOLLUANTES

unikalo
 PEINTURES BÂTIMENT

LUCITE
 SYSTEMES D'APPLICATION

Blanchon
 Quality is in our nature

Facilement applicable, INSPIR agit en éliminant 80% des formaldéhydes pour une durée supérieure à 7 ans, permettant de lutter durablement contre la pollution de l'air intérieur et les allergies respiratoires. Au contact de la peinture Inspir, les formaldéhydes sont transformés en une molécule inoffensive pour la santé.

Toutes les grandes marques de peintures, de décoration et de tissus



Vintage, Chêne Voyageur
 3020-3886



Vintage, Chêne Intense
 3020-3887



Vintage, Pin Maritime
 3020-3901



Vintage, Bois Cuivré
 3020-3894

Click révolutionnaire
 Parquet pose super facile

BERRYALLOC
 LAMINATE • PARQUET • WALLS • CLICK VINYL
 WHEREVER. FOREVER.

NOBILIS

CASADECO

Casal
 TISSUS D'AMEUBLEMENT

WIND

OLIVIER THEYENON
 PARIS



NOUVEAU

Designflooring

NUANCES
 UNIKALO
 partenaire du peintre

PPPM

A côté de Citroën,
 Av Maréchal Juin
 Mont de Marsan
 05 58 75 90 66



Instruire pour construire

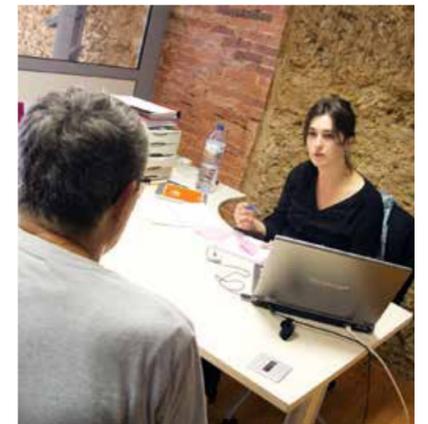
DROITS DES SOLS Le Pôle technique assure l'instruction du droit des sols et vous aide dans les démarches pour construire votre bâtiment.

Suite aux récentes évolutions en matière d'urbanisme, les élus de l'agglomération ont décidé de créer un service commun pour instruire les autorisations d'urbanisme sur le territoire communautaire. Sur rendez-vous, les mardis après-midi et vendredis matin, le service instructeur de Mont de Marsan Agglo vous accueille au 8 rue du Maréchal Bosquet à Mont de Marsan pour vous accompagner dans l'instruction de votre permis de construire.

Au préalable, adressez-vous à la Mairie ou au service urbanisme du lieu de vos travaux pour vérifier la compatibilité de votre projet avec la réglementation applicable dans la commune.

Secrétariat du service instructeur du Marsan: 05 58 05 32 53
 ouvert tous les jours 8h/12h et 13h30/17h30 (ven. jusqu'à 16h30)
 Accueil sur rendez-vous pour les Saint-Pierrois
 et les habitants des communes rurales:
 mardi 13h30-17h30 / vendredi 8h-12h

Plus d'info: www.vosdroits.service-public.fr/particulier/
 Autorisations d'urbanisme



Réglementations à respecter

Certains projets ne nécessitent pas d'autorisation au titre du code de l'urbanisme mais peuvent être soumis à d'autres procédures comme la protection de l'environnement ou le périmètre des monuments historiques. D'où l'importance de se renseigner sur toutes les législations en vigueur. Par ailleurs, tout permis de construire déposé par une personne morale doit être établi par un architecte, quelle que soit la surface ou l'emprise au sol.

Répondre aux besoins en habitat

PLH Le 1^{er} Programme Local de l'Habitat (PLH) de la communauté d'agglomération a été adopté en novembre 2010. Récapitulatif des actions menées avant le lancement du prochain en 2016.

Défini pour une durée de six ans, le programme a pour objectifs de répondre aux besoins des habitants de l'agglo en logements et en hébergement. Il a permis une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes, mais aussi entre les quartiers d'une même commune. Compte tenu des évolutions de l'Agglomération du Marsan en termes de dynamique démographique et d'emploi, l'élaboration du nouveau projet de PLH communautaire sera lancée en 2016 avec les acteurs de l'habitat du territoire*.

Les principales actions menées (2010-2015):

Production de logements sociaux
 (règlement d'intervention en faveur du logement social)

- 27/an à Mont de Marsan
- 17/an à Saint-Pierre-du-Mont
- 5,6/an dans les autres communes

Amélioration de l'habitat privé (OPAH-RU dans le cœur de ville de Mont de Marsan et Programme d'Intérêt Général dans le reste du territoire)

- 281 logements améliorés

Création et gestion des aires des gens du voyage, conformément au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

*Services de l'État (Préfecture, DDTM, ANAH, DDSP...), Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil départemental des Landes, Maires et/ou maires-adjoints chargés de l'habitat / urbanisme, CIAS, bailleurs sociaux, CAF, professionnels de l'immobilier

Les journées "Habitat"

ACTIONS HABITAT Journées de l'énergie positive, salon de l'habitat, visites pédagogiques: trois fois plus de chances de bénéficier de conseils pour réaliser vos projets.

Dans le cadre de ses actions "Habitat", l'Agglo*, propose des ateliers sur les éco-gestes pendant la Semaine de l'énergie positive afin d'optimiser les consommations énergétiques dans votre logement. Amenez vos plans et vos idées, à partager autour d'un café ou d'un thé. Et pour appréhender les différentes étapes de la construction, une visite pédagogique d'une maison RT 2012 est organisée à Saint-Avit. Pendant les 3 jours du salon de l'habitat jusqu'au 11 octobre, bénéficiez de conseils en économie d'énergies et sur les aides à la rénovation ou à l'adaptation de votre logement, puis chaque mardi et mercredi de 10h à 13h à la Maison des projets (4 bis, place Charles de Gaulle à Mont de Marsan).
Jeudi 8 octobre: 10h/16h, Maison des projets (entrée libre, sans rdv)
Du vendredi 9 au dimanche 11 octobre: 10h/19h, Hall de Nahuques
Samedi 10 octobre: 10h/12h, Saint-Avit (réservation obligatoire): infoenergie@pactdeslandes.org
 05 58 74 12 56

* Partenaires: Pact des Landes et Espace info énergie Agglo

Télex

► Le programme trimestriel d'animations gratuites de la Médiathèque du Marsan est sorti. "Reflets" / Automne 2015
www.lamediathedumarsan.fr ► Vendredi 23 octobre, Soirée Irlandaise, organisée par les Restos du cœur, Salle Petit Bonheur / 19h

HOP!
AIRFRANCE



**PAU
HOP!
PARIS**

À PARTIR DE
49€ TTC*

**PAU
HOP!
LYON**

À PARTIR DE
75€ TTC*

HOP!
VOUS Y ÊTES.

airfrance.fr ou hop.com
Billets en vente sur nos sites ou dans votre agence de voyage.

*Prix TTC à partir de, aller simple, hors frais de service, non remboursable et non modifiable, soumis à disponibilités, sur vols directs, pour un billet acheté au moins 40 jours avant le départ. Des frais variables s'appliquent pour les bagages en soute. Voir conditions sur hop.com ou airfrance.fr

LES CALÉDOISIENS
Publicité

Rucher du Parc Jean Rameau, première cuvée de miel

PÉDAGOGIE Suite à l'installation de ruches au parc Jean Rameau au printemps dernier, la première extraction de miel a eu lieu les 7 et 8 octobre. Ce fut l'occasion d'inviter des classes de l'agglomération à découvrir cette manipulation délicate.

Mont de Marsan Agglomération, la Ville de de Mont de Marsan et GrDF ont signé une convention tripartite sur l'installation de ruches au parc Jean Rameau. Cet espace se veut pédagogique avant tout, puisque des panneaux explicatifs sur la vie des abeilles ont été installés en pourtour de ruches, sécurisant les abords. Cela permet aussi de mettre en avant la question de la préservation de cette espèce, chaînon primordial dans la pollinisation des fleurs, et de fait dans la préservation de la biodiversité.



Des ateliers pédagogiques pour les écoles communautaires

Mont de Marsan Agglo a souhaité déléguer l'entretien du rucher à une spécialiste, conventionnée également pour proposer gratuitement pour les écoles de l'agglomération des ateliers pédagogiques.

C'est Sandrine Lefèvre, apicultrice située à Sarbazan, qui a été choisie. Passionnée des abeilles, elle propose plusieurs ateliers pour découvrir leur vie au fil des saisons, en s'adaptant à chaque âge.

Les 7 et 8 octobre, elle a proposé aux enfants une démonstration pratique de son métier d'apicultrice, en extrayant le miel des ruches du parc. Opération délicate mais merveilleuse aux yeux des enfants, qui, protégés par les panneaux, ont pu faire dans un premier temps la visite du rucher, avant de rejoindre l'auberge landaise où le matériel nécessaire était installé pour l'extraction. Une vraie miellerie était en place, et les écoliers ont pu découvrir la manipulation du couteau pour désoperculer le cadre, mettre le miel dans la centrifugeuse, puis l'extracteur. Ils ont évidemment goûté le miel avant sa mise en pot.

Ces ateliers, outre la sensibilisation aux questions environnementales, ont permis aux enfants des 8 classes présentes de comprendre d'où venait le miel.

AGGLO / ENVIRONNEMENT



Les activités du Théâtre des Lumières

- * Sam. 14 novembre à 20h30 au Théâtre du Pégly: Que d'espoir! cabaret satirique de Hanokh Levin- Réza auprès de la boutique culture
- * Dim. 29 novembre 2015 à 15h30 au Théâtre du Pégly: Lectures Goûter consacré à L'Allemagne (Contes Grimm...)- P.A.F: 5€/ rens. et résa. au 06 52 02 23 40 -Théâtre des Lumières
- * Sam. 5 et dim. 6 décembre au Théâtre du Pégly: stage de théâtre
- * Ven. 11 décembre à 19h30 au Thé de Clarisse: apéritif lectures consacré aux auteurs et musiciens allemands (P.A.F: 7€) / rens. et résa. au 06 52 02 23 40 -Théâtre des Lumières
- * Ven. 18 décembre 2015 à 20h30 au Théâtre du Pégly: lectures à voix haute de textes de théâtre par les ateliers du Théâtre des Lumières

Transition écologique

PASSE À POISSONS Afin d'assurer la continuité écologique présente dans le milieu aquatique, des travaux sur la Douze vont être engagés, peu avant le confluent: la création d'une passe à poissons, et dans le même temps, d'une passe à canoës-kayaks.

La Directive nationale sur la loi sur l'eau datant d'octobre 2000 oblige les territoires à maintenir un bon état des eaux de surface d'ici 2015. Cela implique une libre circulation des poissons et aloses notamment, dans tous les cours d'eau. En effet, depuis plusieurs décennies, des barrages ont été construits sur nombre de cours d'eau, empêchant certaines espèces de remonter les rivières, et donc éventuellement de se reproduire. Afin de protéger la biodiversité des milieux aquatiques, cette loi implique donc sur notre territoire de détruire le barrage présent sur la Douze, afin de créer une passe accessible à tous les poissons. En effet, une passe avait été construite en 1995 mais ne laissait circuler que certaines espèces.

Votée au Conseil municipal de novembre 2013, la réhabilitation du "dispositif de franchissement piscicole" devrait être lancée fin octobre. Avec un coût de 190 000 €^{HT}, cette passe devrait être effective en début d'année 2016, après 3 mois de travaux. Les services techniques profitent de cette phase de travaux pour construire également une passe à canoës-kayaks, eux-mêmes entravés par ce barrage. Coût total de l'opération 232 064 €^{HT}.



Télex

► Jeudi 29 octobre, **Ciné-concert À mourir de rire!** Cascades, courses poursuites et autres péripéties improbables dans trois courts-métrages avec Charlie Chaplin ("The immigrant"), Harold Lloyd ("An eastern westerner") et Buster Keaton ("The boat"). Médiathèque du Marsan / 19h



Les plaisirs gustatifs

SEMAINE DU GOÛT Du 12 au 18 octobre, c'est l'occasion de célébrer et de réapprendre le goût et ses plaisirs.

Pour le plus grand bonheur de nos papilles, la Semaine du Goût revient cette année autour de la thématique du plaisir. Cet événement privilégie des moments conviviaux autour de la table, entre des professionnels du goût et les habitants. Au menu de cette 26^e édition, une ouverture sur la gastronomie pour fêter et valoriser le savoir-faire des métiers de bouche : tables, ateliers et leçons autour du goût, marchés de producteurs de pays, menus spéciaux Semaine du Goût...

En parallèle à ces rendez-vous gastronomiques incontournables où la convivialité est à l'honneur, le second objectif est pédagogique : éveiller les enfants aux diverses saveurs et plaisirs de la table... afin que ces gourmands en herbe deviennent des fins gourmets !

Plus d'infos sur les restaurants participants, les menus et les ateliers sur www.lemarsantourisme.fr



▲ Record de fréquentation pour le Festival de tréteaux !

Pour sa cinquième édition, le Festival de tréteaux, organisé par le Théâtre des Lumières, dans le cadre de Marsan sur Scènes, a battu des records d'affluence sur les 4 jours de spectacles, du 22 au 26 août dernier, avec 4000 spectateurs. Outre les spectacles de commedia del'arte, le Festival proposait également des expositions, concerts, stages de mime, et conférence. Un programme riche et complet à retrouver l'année prochaine !

Le plein air fait le plein de visiteurs

SAISON TOURISTIQUE L'automne est déjà là, l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour revenir sur les succès de l'été à la Base de loisirs et à l'Office de Tourisme du Marsan.

Du 13 juin au 6 septembre, la Base de loisirs du Marsan a bénéficié d'une météo au beau fixe. Avec 68 100 visiteurs, la fréquentation a doublé cette année pour renouer avec le succès de 2013 et son chiffre record de 75 000 visiteurs !

Aujourd'hui bien identifiées comme site naturel accessible aux personnes handicapées, les aménagements de Menasse font l'unanimité auprès des associations, des établissements d'hébergement et des familles. Les maisons spécialisées locales viennent désormais régulièrement à la baignade et 87 personnes à mobilité réduite ont pu profiter en toute quiétude des délices de l'eau cet été. En fin de journée et quand le temps était moins favorable, la nouvelle aire de jeux a fait le plein à la grande satisfaction des enfants et des familles.

À l'Office de Tourisme, les deux pics majeurs de fréquentation correspondent à l'ouverture des Fêtes de la Madeleine et à la première semaine d'août. 10728 personnes, dont 14 % de visiteurs étrangers, ont pu bénéficier de conseils en séjour (+ 29,8 % comparés à 2014). Les demandes concernent les animations et manifestations locales, la découverte du patrimoine, les activités de plein air et les informations pratiques. Côté billetterie, "Les activ'été du Marsan" enregistrent une hausse de 12%.

En quelques chiffres :

111 participants à la zumba
(16 personnes par séance)

66 parcours d'orientation vendus

2 409 aventuriers
(accrobranche et tyrolienne du lac)

338 enfants au mini parc

TOP 3 des visites guidées préférées (les plus fréquentées) du Marsan :

- 1/ Mont de Marsan côté rivières
- 2/ Mont de Marsan, côté pierres
- 3/ Au cœur de la feria montoise



Transfert innovant de compétences L'Agglo fait école

ÉDUCATION Depuis le 1^{er} juillet, le drapeau de la mutualisation flotte sur les quelques 39 écoles, 37 cantines et 9 centres de loisirs que compte Mont de Marsan Agglo. Que va vous apporter ce transfert de compétences inédit ? Réponses

La mise en commun de l'entretien des routes, des services à domicile pour les personnes âgées (CIAS), des actions de protection de l'environnement ou de promotion touristique, ont largement fait leurs preuves. Une étape supplémentaire vient d'être franchie par Mont de Marsan Agglo, avec le transfert des communes à la structure communautaire de la gestion des écoles, cantines et centres de loisirs.

Une (x)évolution douce

Rares sont les collectivités territoriales qui, comme Mont de Marsan Agglo, ont choisi la gestion de leurs écoles, cantines et centres de loisirs. Elles sont encore des pionnières en France. Le 2 décembre 2014, les représentants des 18 communes du territoire décidaient, à l'unanimité des maires, de mutualiser tous les services destinés à l'accueil des enfants de 3 à 11 ans. Huit mois de travail préparatoire ont été nécessaires pour une prise de compétence effective au 1^{er} juillet 2015. La rentrée a eu lieu et cette minirévolution à l'échelle du territoire n'a pas bouleversé les habitudes des enfants, des parents et du personnel encadrant. Au contraire, elle a été porteuse d'améliorations. Les premiers effets positifs pour les usagers sont nombreux : la simplification

de la facturation, la généralisation du paiement en ligne et la création du guichet Education pour un accueil personnalisé et de sa version internet, l'espace famille (voir page 13).

Vers un service harmonisé pour tous

Les différences de fonctionnement de la restauration scolaire existent entre les 18 communes de l'Agglomération et s'expliquent par leurs tailles, leurs habitudes et leurs modes de gestion, mais cela n'affecte en rien le service rendu. Son harmonisation viendra peu à peu, au gré de la volonté des communes. Le personnel des cantines et des écoles, qui assure une mission de proximité, comme celui chargé de l'entretien des bâtiments, sont désormais placés sous une même autorité, sans que cela ne change leurs conditions de travail, ni la nature de leurs interventions. Nouveau défi majeur à relever par les élus, les services et tous les partenaires* de la vie scolaire et périscolaire : élaborer un projet éducatif de territoire pour la rentrée 2016, afin de privilégier le bien-être de l'enfant et assurer l'égalité des chances.

* équipes enseignantes, parents d'élèves, associations, directeurs et animateurs des centres de loisirs, services de l'État...

“Bien plus qu’une simplification des démarches administratives”

QUESTIONS À GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ Le transfert de ces compétences à la structure intercommunale est un fait plutôt rare, quelles en sont les raisons ?



Ce transfert global est inédit. Pourquoi ce choix ?

La décision gouvernementale de mettre en place des Temps d'activités périscolaires (TAP) n'a pas été facile pour les communes. Très vite, l'idée a émergé parmi les maires de l'agglomération de mutualiser ce nouveau service imposé et les charges qui en découlaient. Et tant qu'à étudier sa faisabilité, nous avons élargi la réflexion pour, au bout de plusieurs mois de travail et de débats, décider de nous engager sur le transfert de l'ensemble des compétences liées à l'enfance. Un choix unanime des 18 maires car reposant sur des bases de gouvernance saines et des objectifs clairs : proposer une meilleure offre d'apprentissage aux enfants et aux familles, et rationaliser nos dépenses. En pensant global, nous avons l'ambition à terme, et au fur et à mesure de nos capacités d'investissement, de proposer les mêmes conditions d'enseignement - et les meilleures possibles ! - dans toutes nos écoles.

Rationaliser les dépenses ?

Oui : les collectivités - mairies et communautés en tête - ont de moins en moins de recettes, et de plus en plus de charges. Cela oblige à être innovant et à se remettre en cause, sans baisser le service rendu au public sur nos missions principales. Bref : faire mieux avec moins. Les maires ont fait un constat simple : ensemble, nous serons plus forts que seuls, pour relever ces défis, notamment par des économies d'échelle.

Est-ce d'ores et déjà une réussite ?

Humainement, on peut déjà le dire oui. Ce long travail des élus a consolidé notre esprit communautaire. Ce projet n'aurait pas pu se concrétiser sans une profonde confiance entre nous. Même chose avec les agents de nos 18 collectivités qui prouvent par leur implication combien la fonction publique territoriale sait s'adapter et évoluer pour être plus performante et utile à la population. Pour le reste, si rien n'a changé pour les enfants

et leurs familles, si ce sont toujours les maires et leurs adjoints qui sont aux manettes, il y aura forcément quelques ajustements à faire dans notre fonctionnement. Nous le savions et avons prévu une année de mise en place pour que notre projet éducatif territorial soit prêt pour la rentrée 2017.

QUESTIONS À JEAN-MARIE ESQUIÉ maire de Campet-Lamolère, vice-président chargé du pilotage du transfert de compétences scolaires et périscolaires.



Quelle a été votre ligne directrice dans le processus de mise en place du transfert de compétences ?

Nous savions que les compétences transférées au Marsan étaient des sujets sensibles. L'école est l'un des éléments fondateurs d'une commune. Nous avons donc multiplié les temps de discussion et de concertation pour parvenir à un consensus. Pour parvenir à un accord, nous avons opté pour une gestion de consentement entre tous les partenaires réunis au sein d'un comité technique. Cette gouvernance dynamique a donné lieu à de nombreux débats, ce qui a permis d'améliorer le projet initial. Depuis le 1^{er} juillet, la Commission Éducation, composée de 27 membres représentant la diversité des conseils municipaux des 18 communes membres, pilote l'ensemble de l'opération. Cette commission ne prend des décisions que dans le cadre du consentement mutuel.

Quand estimerez-vous avoir atteint vos objectifs ?

Lorsque le projet éducatif, soucieux du bien-être des enfants et de leur épanouissement, défini à l'échelle de notre agglomération, sera opérationnel. Que nous serons parvenus à harmoniser les services de proximité offerts, sans pour autant gommer les particularismes, les espaces de liberté et de créativité. Que nous aurons respecté les budgets qui nous sont impartis en fixant la juste contribution des usagers, et qu'enfin tout ce travail aura contribué à renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté, celle de Mont de Marsan Agglo.

Patricia Roumégoux,
directrice de cabinet de la DASEN*

“Dès son lancement, nous avons accompagné cette ambition d'harmoniser sur un même territoire tout ce qui concerne les questions d'éducation. Avec Jean-Marie Esquié et Nelly Jospin, directrice de l'éducation de la jeunesse et de la restauration de Mont de Marsan Agglo, nos rencontres ont été fréquentes et de grande qualité. Ce transfert de compétences pourrait être l'occasion de simplifier notre découpage administratif. Il existe huit circonscriptions dans le territoire landais, chacune placée sous l'autorité d'un Inspecteur d'académie. Deux d'entre elles couvrent le territoire du Marsan. Il y aurait un gain d'efficacité et de cohérence à ce qu'il n'y en ait qu'une. Nous y travaillons pour obtenir une validation du Ministère.”

*Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale



Une seule facture pour toutes les activités

PAIEMENT EN LIGNE GÉNÉRALISÉ Le transfert des missions scolaires, jeunesse et restauration vous offre de nombreux avantages. Les voici en détails...

Il a eu peu d'incidence sur l'organisation générale de cette rentrée et aucun changement majeur n'est intervenu dans le fonctionnement des écoles et de l'accueil des enfants.

Par contre, des évolutions notables simplifient désormais la vie des parents : simplification de la facturation, généralisation du paiement en ligne et création du Guichet Éducation* et son application numérique, l'Espace Famille.

Facturation et paiement

✘ Envoi d'une seule facture mensuelle par famille répertoriant l'ensemble des activités péri et extrascolaires consommées sur le territoire communautaire.

✘ Paiement au Guichet Éducation (Château de Nahuques à Mont de Marsan, et secrétariats des mairies du territoire)

✘ Moyens de paiement : CB (selon les communes), chèques, espèces, prélèvement automatique et paiement en ligne.

Un accueil physique personnalisé, le guichet Éducation

Le Guichet Éducation regroupe les interlocuteurs des familles dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse (de 3 à 11 ans) et de la restauration scolaire des 18 communes du Marsan. Il se déploie dans l'ensemble du territoire :

✘ À Mont de Marsan : au Château de Nahuques

✘ Dans les autres communes de l'Agglomération : en mairie du lieu de scolarisation**.

Les familles peuvent y procéder aux inscriptions scolaires, aux inscriptions et aux réservations des activités périscolaires et extrascolaires et au paiement des factures. Les inscriptions aux centres de loisirs - hors de Mont de Marsan et Saint Pierre du Mont - sont à effectuer directement auprès des centres concernés.

Un accueil numérique, l'espace Famille

Accessible depuis le site de Mont de Marsan Agglomération sur www.lemarsan.fr, l'Espace Famille abrite de nombreuses informations accessibles à tous (actualités, activités proposées, infos pratiques...) et permet un paiement des factures en ligne.

À terme, le module de réservation des activités en ligne sera opérationnel pour l'ensemble des communes de l'Agglomération.

* À Mont de Marsan, le guichet unique et le paiement en ligne existent depuis 2010. Les familles bénéficient donc déjà des différents moyens de paiement et continueront à réserver l'ensemble des activités (dont les activités sportives) au Guichet Éducation (ex. guichet unique) de Nahuques ou sur l'Espace Famille.

** Sauf à Saint-Martin d'Oney : au service périscolaire de la bibliothèque



Témoignages

Soizic Lainé,
conseillère d'éducation à la DDCSPP*

“Toutes les conditions sont réunies pour mettre en place, à l'échelon de ce territoire, un projet éducatif de qualité. Je suis ravie de m'impliquer dans cette démarche. Le rôle de ma direction est d'apporter un soutien et des conseils et surtout de faciliter les rapprochements entre tous les acteurs de cette mutualisation. Et ils sont nombreux : les enseignants, les familles, les animateurs, les institutions comme la CAF ou l'Éducation Nationale et les associations qui ont, à mes yeux, un rôle déterminant. Ce transfert de compétences doit déboucher sur un concept d'éducation partagée. Au-delà de l'aspect technique et administratif, cette belle ambition est de favoriser l'épanouissement des enfants.”

*Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Télex



Conseil communautaire du 29/09 : les élus ont voté l'évolution du nom de la structure intercommunale. Mont de Marsan Agglomération devient Mont de Marsan Agglomération.

Menuiserie aluminium & Rénovation Neuf

LAND'ALU

Portes - Fenêtres
Vérandas
Portails
Volets roulants

401, rue de la Ferme du Conte - MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 06 23 02 - www.landalu.com - E-mail : landalu@hotmail.fr

BOIS ET SERVICES

Déduction* fiscale - 50%

- Entretien parcs et jardins*
- Ménage*
- Petit bricolage*
- Elagage
- Débarras maison
- Déménagement

45 ter, av. de Sabres • Mont de Marsan • 05 58 06 36 02

COLAS

Sud-Ouest

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS

461, allée Lagace - SAINT-AVIT
© 05 58 05 53 40

AGENCE IMMOBILIÈRE AQUITAINE POUTET & ASSOCIÉS

1, Place St-Roch
Mont-de-Marsan
05 58 75 29 93

- ACHETER
- VENDRE VOTRE BIEN
- LOUER
- GESTION LOCATIVE - ASSURANCES
- SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS
- MAISONS
- APPARTEMENTS
- LOCAUX COMMERCIAUX

www.agence-aquitaine.fr

LES 3 PINCEAUX SARL MAISONNAVE

PROFESSIONNEL / PARTICULIER
RÉNOVATION / NEUF

- DÉCORATION
- PEINTURE INTÉRIEURE
- REVÊTEMENTS SOLS / MURS
- PEINTURE EXTÉRIEURE
- ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR (ITE)
- DIAGNOSTIC DE VOS FAÇADES GRÂCE À UNE CAMÉRA THERMIQUE

05 58 46 57 58

Casino Cafétéria

Pour vos déjeuners au bureau, vos repas d'affaire ou pour vous restaurer chez vous, nous vous livrons des plateaux repas délicieux et complets

EURL EMMA RESTAURATION - Franchisé indépendant - 05 58 06 37 84
www.plateauxrepas-montdemarsan.com

760, av Maréchal Juin - MONT DE MARSAN

Dépassons ensemble les lignes de votre imagination...

Baltazar Média

- Conception et réalisation de publications numériques
- Solutions Web et digital
- Régie publicitaire

Mont-de-Marsan • 06 86 86 33 40
antoine.roque@baltazar-media.fr

MONT DE MARSAN PÔLE FUNÉRAIRE

POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES

- ✓ ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES (Mont de Marsan & Extérieur)
- ✓ DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS
- ✓ CONTRATS OBSÈQUES (Partenaire MUTAC - N° Ornas 07027924)
- ✓ VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES
- ✓ FUNÉRARIVM
- ✓ CRÉMATORIUM

646 avenue de Canenx
Tél. : 05 58 06 47 46
Fax : 05 58 75 09 55

188 avenue Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
pompe.funebres@montdemarsan.fr

Tél. 05 58 46 44 44
(permanence téléphonique 24h/24)
Fax: 05 58 06 97 92

Comprendre le transfert et ses conséquences

VADE-MECUM Depuis le 1^{er} juillet dernier, la gestion des compétences scolaires, périscolaires, centres de loisirs et restauration revient à l'Agglomération. Concrètement, des établissements et des services aux fonctionnements différents ont été regroupés pour assurer dans les meilleures conditions la rentrée de septembre. Revue de détails.

Écoles

Sur les 18 communes du Marsan, deux d'entre elles (Campet-Lamolère et Uchacq-et-Parentis) ne possèdent pas d'école. Au total, on recense 39 établissements scolaires pré-élémentaires et élémentaires en capacité de recevoir les quelques 4 700 enfants de 3 à 11 ans inscrits pour cette rentrée.

Restauration scolaire

Le regroupement sous une même autorité concerne 37 cantines. 24 d'entre elles sont aujourd'hui desservies par la Cuisine centrale de Mont de Marsan Agglo connue et appréciée pour la qualité des repas. Ces 24 cantines sont réparties de la façon suivante: 20 à Mont de Marsan, une à Gaillères, une à Bougue et depuis la rentrée Benquet et Bretagne de Marsan sont

également servies par la Cuisine centrale. Pour les communes de Geloux, Campagne, Saint-Avit, Pouydesseaux, Mazerolles, Laglorieuse, Lucbardez-et-Bargues et Saint-Martin-d'Oney, les repas des demi-pensionnaires sont confectionnés par une cantinière communale. Ceux de Bostens sont servis par les fourneaux de Pouydesseaux. Quant aux communes de St-Pierre-du-Mont et de Saint-Perdon, elles ont recours à un prestataire extérieur pour leurs services de restauration scolaire.

Centres de loisirs

La gestion jusqu'alors des 9 centres de loisirs du Marsan était sous la responsabilité des différentes

communes, à une exception près, mais ils ne fonctionnent pas au même rythme. Ceux de Mont de Marsan (deux sites), de Saint-Pierre-du-Mont et de Saint-Perdon sont ouverts les mercredis et durant les vacances scolaires. Celui de Uchacq ne fonctionne que pendant les congés scolaires. Ceux de Saint-Martin d'Oney, Saint-Avit et Pouydesseaux, les mercredis uniquement. À Bougue, c'est l'association Planète enfant qui anime le centre, les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les installations, les bâtiments

La décision de placer sous une même autorité la gestion de tous les bâtiments scolaires (écoles) et extra-scolaires (centres de loisirs) donne à l'Agglo la responsabilité de quelques 39 605 m², pour une soixantaine de bâtiments. Mont de Marsan Agglomération a depuis le 1^{er} juillet la responsabilité de l'entretien mais aussi de la construction de nouveaux bâtiments scolaires.

Les personnels

Qui dit transfert de compétences des communes vers l'Agglomération, dit transfert de personnels. Celui concernant le milieu scolaire et para-scolaire concerne environ 350 agents.

Temps d'activités périscolaires

Le fonctionnement des TAP (horaires, intervenants...) varie d'une commune à l'autre.



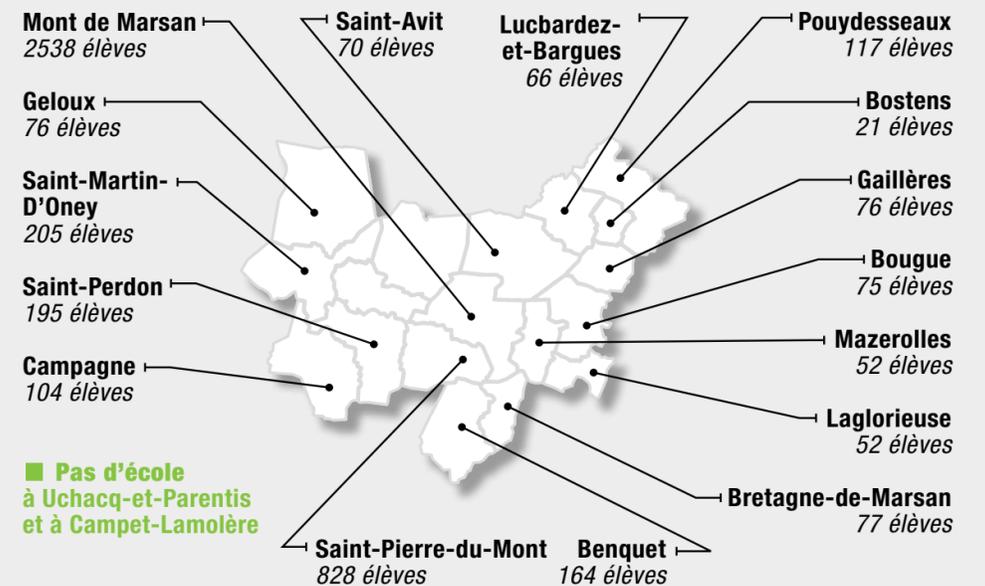
Rentrée 2015 en chiffres sur le territoire du Marsan

4 719 élèves

39 écoles

9 centres de loisirs

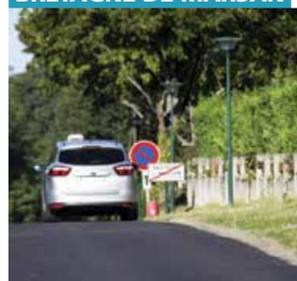
37 cantines



Télex ► "Monstermania": exposition d'affiches de cinéma fantastique - Du 10 au 21/11 - Médiathèque du Marsan / Entrée libre ► La direction du Pôle culture et patrimoine se situe désormais au Pôle culturel du Marsan - 05 58 03 72 10 ► Retrouvez l'ensemble des spectacles de la saison culturelle sur marsancultures.fr et achetez vos places en ligne ► Nouveau "café philo": "La raison peut-elle avoir un usage dans la vie courante?" animé par Nicolas Guyard - sur inscription - Médiathèque du Marsan. 24/10 - 15h ► "Début de parties": jeux de construction animés par l'association JPTO - Médiathèque du Marsan. 31/10 - De 14h à 17h

Les travaux de voirie sur l'Agglo, en bref

BRETAGNE DE MARSAN



Les routes du Mousse et de Lacabaille élargies et rénovées

La route du Mousse et celle de Lacabaille à Bretagne de Marsan ont été rénovées et élargies durant l'été. D'une largeur de 4,50m, la chaussée permet un croisement

plus facile des véhicules tout en empêchant une vitesse trop rapide et un éventuel effet "autoroute". Coût des travaux par la réfection de ces deux voies, 255 000 euros financés par Mont de Marsan Agglomération.

BENQUET

Aménagements dans le quartier de l'église

Un trottoir en grave calcaire sera créé dans les jours à venir depuis celui situé au niveau de l'église jusqu'au lotissement Jeanlost. Sa hauteur lui permettra de sécuriser les piétons par rapport à la circulation automobile. La participation de l'Agglomération s'élève à 77 000 €.

CAMPET-LAMOLÈRE

Une nouvelle voie au Loustalas

Une nouvelle voie créant la jonction du Lotissement Loustalas vers la route départementale 38 (après l'église en direction de Saint-Martin-d'Oney) sera très prochainement réalisée en enrobé pour un montant de 33 000 euros. Elle assurera la continuité du cheminement piétonnier depuis le lotissement créé vers la mairie par un trottoir en grave calcaire. Les revêtements utilisés sont choisis en fonction de leur proximité (carrière de Saint-Martin-d'Oney) et de leur facilité d'utilisation.

SAINT-PIERRE-DU-MONT

Réfection de la route de Ménasse

Les travaux, actuellement en cours, consistent à la réfection de la chaussée par un reprofilage de la voie (en supprimant les nombreux nids-de-poule) et la réalisation d'un enrobé, sur la partie jusqu'ici privative de la route de Ménasse, soit environ 1 500 mètres linéaires depuis l'intersection avec la route départementale 351). Les matériaux utilisés ont été choisis en fonction de leur facilité d'entretien (enrobés en chaussée). Le montant de la participation de l'Agglo est de 128 000 €.



Une même route refaite sur trois communes

AMÉNAGEMENT Troisième et dernière étape d'une série d'interventions sur trois communes : Gaillères, Bougue et Bostens.

Comme sur ses tronçons situés à Bostens et Gaillères, la chaussée et la réfection de la couche de roulement ont été réalisées par un enduit coulé à froid.

Pour mémoire, cette technique de revêtement procure à la chaussée une nouvelle étanchéité et une meilleure adhérence. Elle nécessite moins d'énergie car c'est une technique "froide" (contrairement à l'enrobé plus classique mis en œuvre aux environs de 180 °C).

Ce type de revêtement se patine avec le trafic et obtient sa maturité esthétique au bout de 2 à 3 ans.

À noter que le revêtement du pont sur le Midou est également refait.

À Bostens, la route de Gaillères avait été élargie. Les travaux ont consisté à faire passer la largeur de la chaussée de 3,60 m à 5,00 m, sécurisant ainsi le croisement des véhicules.

Cette voie ainsi entièrement réaménagée donne une continuité à la route de Bostens sur la commune de Gaillères, elle-même ayant précédemment été élargie.

Au total, Mont de Marsan Agglomération aura investi 628 000€ dans ces travaux.



Benquet, rajeuni

BENQUET Déjà un an depuis la découverte du nouveau centre-bourg de Benquet plus attractif, mis en valeur et accueillant pour ses habitants et les visiteurs.

À peine envolées les dernières notes du festival Atout Cœurs, les Benquetois ont pu prendre possession et profiter pleinement de leur nouveau centre-bourg. La Municipalité a fait appel à la paysagiste Marie Berthet afin d'être guidée dans ses choix (lampadaires, matériaux, implantations des parterres...) et les travaux ont eu lieu dans le cadre du réaménagement des bourgs des communes de l'agglomération. Un sentier de promenade, des bancs, des parterres de fleurs contribuent à une belle mise en valeur du village. Le chantier a également permis à des jeunes la réalisation de 736 heures d'insertion professionnelle.

La commune a profité de ces travaux pour remplacer l'éclairage sur ses fonds propres. Des lampadaires économiques ont été installés par le Sydec, réduisant la consommation d'environ 50 %, et un panneau d'informations lumineux a également été installé.

Les aménagements:

- ✘ Requalification du parvis de la mairie et création d'îlots végétalisés,
- ✘ Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite autour de la mairie et vers le hall des sports,
- ✘ Déménagement de la boîte aux lettres maintenant accessible à tous,
- ✘ Extension des zones de stationnement sur l'avenue d'Alsace,
- ✘ Mise en valeur du patrimoine communal par un éclairage spécifique (monument aux morts, mairie),
- ✘ Enfouissement des réseaux,
- ✘ Installation d'une aire de jeux à côté du chapiteau,
- ✘ Apaisement de la vitesse par la création de deux plateaux ralentisseurs.

Financiers:

Mont de Marsan Agglomération: 450 000€^{TTC}

La commune de Benquet: 113 000€^{TTC} et 58 309€ pour l'éclairage



Le centre-bourg retrouvé et rénové

CAMPAGNE La commune de Campagne bénéficie d'un tout nouveau centre-bourg depuis cet été. C'est la quatrième opération de ce type menée par Mont de Marsan Agglo. Présentation.

Début septembre. Les Campenois se sont déplacés en nombre pour célébrer leur nouveau centre-bourg autour notamment de la Présidente de l'Agglomération et du Maire de la commune, Frédéric Carrère.

Ces travaux de rénovation étaient inscrits au programme 2014 d'aménagement des bourgs engagé par l'Agglo. Pour Campagne, il était devenu essentiel de retrouver un centre-bourg qui se trouvait déplacé depuis la mise en place d'une déviation au milieu des années 90.

C'est la quatrième action de ce type menée par l'Agglo dans le cadre de son programme annuel en direction des communes rurales du territoire après Bostens en 2011, Gaillères en 2012 et Benquet en 2013.

Les interventions ont été nombreuses pour redessiner des espaces publics agréables et lisibles avec sur la voirie, un aménagement avec des trottoirs en béton désactivé, des entrées charretières en enrobé et la création de

4 plateaux surélevés en finition résine. Les revêtements utilisés sont choisis en fonction de leur facilité d'entretien et de la proximité de la ressource (carrière de Saint-Martin-d'Oney).

Les places de la salle des fêtes et du 8 mai 1945 ont également été rénovées.

Les rues alentour n'ont pas été laissées en reste puisque l'ancienne RN 124, une partie de la rue de la Fontaine et une partie de la RD 365 sont aussi traitées.

À noter, la création d'un square avec le concours de "l'atelier de Paysage".

Le coût des aménagements s'élève à 516 000 €^{HT} financés par l'Agglo à 59 %, la commune de Campagne à 31 % et le Conseil départemental des Landes pour la part restante.

La revitalisation des centre-bourgs passe aussi par l'accompagnement des communes pour reconquérir de nouveaux habitants. Ainsi l'Agglo a attribué une subvention de plus de 26 000 euros * pour la transformation de l'ancienne boulangerie du village en logements (4 T3 et 1 T2). Par ce soutien, l'Agglomération favorise le logement de ménages à revenus modestes par la production de logements locatifs conventionnés.

Les travaux, pilotés par le PACT et soutenus par l'ANAH, devraient être terminés pour la fin d'année.

* Dans le cadre du PIG, opération d'amélioration de l'habitat privé de Mont de Marsan Agglomération





Construire avec LCA

C'est le bon moment...

NOUVELLE ADRESSE

Les Constructions d'Aquitaine sont implantées dans le Sud-Ouest depuis plus de trente ans. Elles sont à l'origine de plus de 3000 constructions de maisons dans les Landes, la Gironde et le Gers.



Faire construire sa maison est le rêve de nombreux français. Avec des taux d'emprunt historiquement bas (entre 2% et 3%), la période est particulièrement propice pour réaliser ce rêve, d'autant qu'une maison neuve, parfaitement adaptée aux nouvelles réglementations thermiques (RT-2012), coûte souvent moins cher qu'un bien immobilier à rénover en termes d'acquisition comme en termes de consommation d'énergie. Les frais de notaire, eux aussi, sont calculés uniquement sur la valeur du terrain, ce qui représente une économie majeure.

La notoriété et l'expérience

LCA (Les Constructions d'Aquitaine), est une entreprise familiale créée en 1982 par Monsieur Campo. Elle est aujourd'hui dirigée par son fils. Pour mener à bien les projets de ses clients, LCA emploie plus d'une trentaine de personnes salariées et une soixantaine d'artisans locaux qualifiés en sous-traitance. LCA dispose de six agences réparties sur les départements des Landes et de la Gironde, ce qui permet de réaliser environ 160 à 200 logements chaque année. Trois nouvelles agences



Le modèle Opaline

sont en cours d'ouverture sur la Gironde et le Lot-et-Garonne.

L'entreprise couvre le secteur des Landes et du Gers depuis l'agence de Mont-de-Marsan, où Régis Houria et leur responsable Clément vous accueillent du lundi au samedi pour vous aider à monter votre projet de construction. «Si notre cœur de métier est la construction de maisons, nous proposons naturellement à nos clients les terrains et les financements de nos partenaires. Nous nous occupons également de toutes les démarches administratives relatives au permis de construire et bien entendu du suivi de chantier» explique Clément.

Des maisons pour tous



Le modèle Maeva

LCA propose des maisons dont les surfaces oscillent entre 70 m² et 200 m² (et plus) et dont le prix commencent à partir de 80 000€. «Nous proposons des modèles classiques ou plus contemporains, pour tout public et s'adaptant à tous les budgets. Chaque projet est bien entendu personnalisable, soit à partir de l'un de nos modèles de base, soit à partir d'une ébauche ou d'une idée du client. Notre bureau d'études se met alors à l'œuvre pour étudier et retranscrire les souhaits du client sur un plan. Nos maisons sont réalisées avec des matériaux traditionnels respectant parfaitement la réglementation thermique RT-2012. Un agrément ministériel nous a d'ailleurs récompensé en 2014 pour la qualité

de nos réalisations. Afin d'apporter un maximum de confort dans les maisons, nous sommes en mesure de proposer à nos clients différentes solutions de chauffage, la plus couramment choisie étant la solution avec pompe à chaleur.»

Toutes garanties incluses

Les maisons sont livrées clés en mains, mais si vous souhaitez effectuer quelques travaux vous même, LCA vous propose de vous livrer le logement « prêt à décorer » - il vous restera à faire les peintures intérieures et les revêtements de sol des chambres - ou « prêt à finir » et, dans ce cas, les peintures, l'ensemble des revêtements de sol et les sanitaires restent à votre charge. Quoiqu'il en soit, comptez au maximum 12 mois de réalisation et bien entendu, toutes les garanties obligatoires sont incluses dans le prix : garantie de parfait achèvement, garantie biennale, garantie décennale, garantie dommage-ouvrages, et garantie de livraison.

La notoriété, l'expérience et le rapport qualité/prix font de Maisons LCA un constructeur solide, reconnu et incontournable sur le secteur. «C'est une très bonne période pour construire, particulièrement pour les jeunes couples bénéficiant d'un prêt à taux 0%» ajoute Clément. Alors si l'envie de construire vous trotte dans la tête, n'hésitez pas à contacter l'agence de Mont-de-Marsan. L'équipe se fera un plaisir de vous recevoir ou de venir à votre rencontre afin que votre rêve devienne réalité.

■ Arthur Pagani

Maison LCA

NOUVELLE AGENCE à Mont de Marsan

555, avenue Kennedy
40000 MONT DE MARSAN

Show room : expo matériaux
ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Le samedi de 9h à 17h.

Tél. 05 58 45 07 08 - Fax : 05 58 45 07 06
www.maisons-lca.com

m2m

LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE
MONT DE MARSAN
bimestriel

OCTOBRE / NOVEMBRE 2015 / N°39



20 Décisions du Conseil municipal

21 Actu

- Urban Landes
- Octobre rose
- L'enfant du pays
- Concours photo
- Carte avantage jeunes
- Éducation au numérique

24 La vie des quartiers

- Réduction de l'éclairage public
- Recensement des arbres du domaine public
- Les prochains aménagements
- Les rendez-vous

26 Travaux

- Rénovation de l'avenue Sadi-Carnot
- nouvelle configuration de l'avenue Couilleau

29 Citoyenneté

- Élections régionales

30 Culture

- Nouvelles œuvres au musée
- Exposition au CAC

31 Agenda sportif

32 État civil



NOUVEAU L200

À DÉCOUVRIR ET ESSAYER

PORTES OUVERTES LES 10 & 11 OCTOBRE 2015

CONDUCTEURS
auto6440

Consommations mixtes gamme L200 (L/100 km) : de 6,4 à 7,2.
Émissions CO2 (g/km) : de 169 à 189.

À L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

MITSUBISHI ANGLET
Zac de Maignon - Route de Pitoy
64600 Anglet
05.59.42.55.55 - www.auto6440.fr



MONT2 / ACTU

Les décisions du Conseil municipal en un coup d'œil

Séance du 24 juin 2015

- ✘ **Recrutement des agents recenseurs**
- ✘ **Budget principal Ville et budgets annexes**: approbation des comptes de gestion 2014 et du compte administratif 2014, affectation des résultats 2014, budget supplémentaire 2015
- ✘ **Le taux sur le foncier non bâti** sera à 35,80 % et non à 35,81 % comme prévu par la délibération du 8 avril 2015
- ✘ **Attribution d'une subvention** à la société des courses de Mont de Marsan, à l'école maternelle du centre pour un projet, au CCAS
- ✘ **Le taux de la taxe communale** sur la consommation finale d'électricité passera à 8,50 au 1^{er} janvier 2016
- ✘ **Mutualisation**: création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme entre Mont de Marsan Agglomération et la Ville
- ✘ **Mutualisation des services**: supports et transfert du personnel à Mont de Marsan Agglomération: directions des finances, des ressources humaines, des affaires juridiques, des systèmes d'information, de la communication et secrétariat des directions générales et vaguesmestre
- ✘ **Pôles techniques**: mise à disposition de services entre Mont de Marsan Agglo et la Ville
- ✘ **Aide financière pour des travaux de réfection de voirie** de l'impasse privée Tivoli
- ✘ **OPAH-RU**: 4 nouveaux dossiers retenus
- ✘ **Vente de 3 logements** de fonction municipaux
- ✘ **Procédures d'expropriation** pour acquisition de terrains
- ✘ **Future station d'épuration de Jouanas**: choix de produire du biogaz
- ✘ **Rapport annuel 2014** pour les services de l'eau potable, de l'assainissement et de la géothermie
- ✘ **Règlement du Concours Landais de la Madeleine**
- ✘ **Convention de partenariat** entre la Ville de Mont de Marsan, le Département des Landes, Mont de Marsan Agglomération et l'Office de Tourisme pour Arte Flamenco 2015

Séance du 16 juillet 2015

- ✘ **Autorisation de signer un protocole transactionnel** avec la Caisse Française de Financement Local, SFIL et Dexia Crédit Local
- ✘ **Décision modificative Budget Ville**: renégociation des emprunts structurés

Séance du 6 octobre 2015

- ✘ **Résumé dans le prochain numéro**

ZOOM

Mutualisation des compétences "actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire" et "gestion d'une unité de production culinaire".

Dernière étape avec le transfert au Mont de Marsan Agglomération du personnel, des biens mobiliers et immobiliers relevant de ces compétences. (cf. dossier "rentrée scolaire" pages 11/15)

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 25 novembre 2015 à 19h
Retrouvez l'ensemble des projets débattus et la version audio des conseils municipaux sur www.montdemarsan.fr

Urban Landes édition 4, Ça va bouger à Mont2 !

FESTIVAL Amateurs de musique et sport urbains ou simples curieux, le quatrième festival Urban Landes, organisé par l'association Musiques croisées, est fait pour vous !

Skate, longboard, bmx, drift, tricycle, graffiti, aikido, danse, boxe, street foot, street basket : autant de disciplines aux noms parfois inconnus qui sont proposées à l'initiation lors de deux journées dédiées aux cultures urbaines. Les 17 et 18 octobre, avec des dj's venus des quatre coins de France, la musique alternative sera la fleur de lance de ce festival, avec pas moins de seize groupes sur les deux jours, proposant du rap, du reggae, du rock fusion, du ska-festif, du ragga dancehall. La soirée de samedi sera animée par Jonhny Madness, spécialiste de Beatbox, sélectionné pour l'émission "Un incroyable talent" au Liban, qui fait de sa bouche son instrument de percussions (21h) et par L'Echappée Cirk, compagnie perpignanaise qui présentera "Crépuscule du Monde", son spectacle de cirque et de pyrotechnie. De 22h à minuit, la piste de danse se rouvre au son de ragadikal Sound system. La journée du dimanche proposera une liste d'animations et de concerts de 12h30 à 19h, avec un concert de chansons à textes, Blues métissé à 15h avec Davy Kilembé, un spectacle de cirque déambulatoire à 17h15 avec Proxim circus et le final de 19h avec Digiskull, habitué des podiums montois. Nouveauté cette année, un marché de créateurs et artisans.



Nahuques / 17 et 18 octobre
Facebook: UrbanLandes



▲ Road trip à moto aux arènes

L'antenne départementale de la Fédération Française des Motards en Colère organise un événement autour de la moto aux arènes de Mont de Marsan. Un véritable voyage dans le monde de la moto: du collectionneur au pratiquant de trial, en passant par le stunteur et le pistard, tous ces passionnés sont rassemblés sur un même site. Présence aussi des concessionnaires avec les dernières nouveautés. De nombreux spectacles et animations ponctuent ces deux jours. Une mini piste motos électriques pour les plus jeunes sera également présente tout au long des deux jours. Un week-end festif où les bikers pourront partager leur passion tout en permettant au grand public d'avoir une autre vision du monde du deux-roues motorisés. Si la notion de plaisir est centrale, la FFMC40 n'oublie pas pour autant le volet prévention avec la présence de la "Piste d'éducation routière CRS/GEMA" pour initier à la conduite des deux roues motorisées.

Samedi 10 octobre et dimanche 11 octobre
Entrée libre / possibilité de se restaurer sur place / www.ffmc40.com

Dans "octobre", il y a "rose"

DÉPISTAGE En ville, les bâtiments publics s'éclairent contre le cancer du sein à l'occasion d'"Octobre Rose".

Placé sous la couleur rose, le mois d'octobre est chaque année l'occasion de rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein qui peut être guéri dans 9 cas sur 10. Dans les Landes, 22 168 femmes ont participé au dépistage en 2014 (60 % des femmes ciblées*) et 98 cancers ont pu être décelés. Parmi différentes actions de mobilisation, les joueuses de Basket Landes disputeront le match contre Bourges en rose le samedi 17 octobre à l'Espace François-Mitterrand.

Sur place, retrouvez un stand d'information du Centre de Coordination des Dépistages des Cancers des Landes et de la Ligue contre le Cancer ainsi que des intervenants pour répondre à vos questions sur le dépistage.

Plus d'infos: contactez le Centre de coordination des dépistages des Landes au 05 58 85 83 93 (lundi au vendredi, 8h30-17h)

*Entre 50 et 74 ans, la mammographie est recommandée tous les 2 ans. Source CCDC Landes.



Télex

► **Permanence Centre de la Résistance et de la Déportation.** Les mercredi après-midi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Office de Tourisme 3^e étage (huissier) Sur rendez-vous. Rens. : Centre communal d'action sociale 05 58 46 64 41. Le 1^{er} mardi de chaque mois - 11h à 12h ► **Permanence juridique gratuite** (avocat). Sur rendez-vous. Rens. : Centre communal d'action sociale de Mont de Marsan 05 58 46 64 41. Le 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois - 13h30 à 17h

groupe coopératif MAÏSADOUR

“ AU PLUS PRÈS DE VOS ATTENTES DÉCOUVREZ NOS 3 ENSEIGNES ”

Rejoignez-nous sur :

www.maisadour.com

Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn, Instagram icons.

La menuiserie s'expose !
Venez visiter notre nouveau hall d'exposition

à partir du 2 octobre 2015

PVC - BOIS - ALU

loubéry.
menuiserie

www.loubery.fr
1855 Route De Mont De Marsan - 40090 - LAGLORIEUSE - 05 58 52 95 03

les prix bas s'installent près de chez vous

9,99€ TTC*
PAR JOUR
10 KM INCLUS

Groupe DARGELOS **ucar**

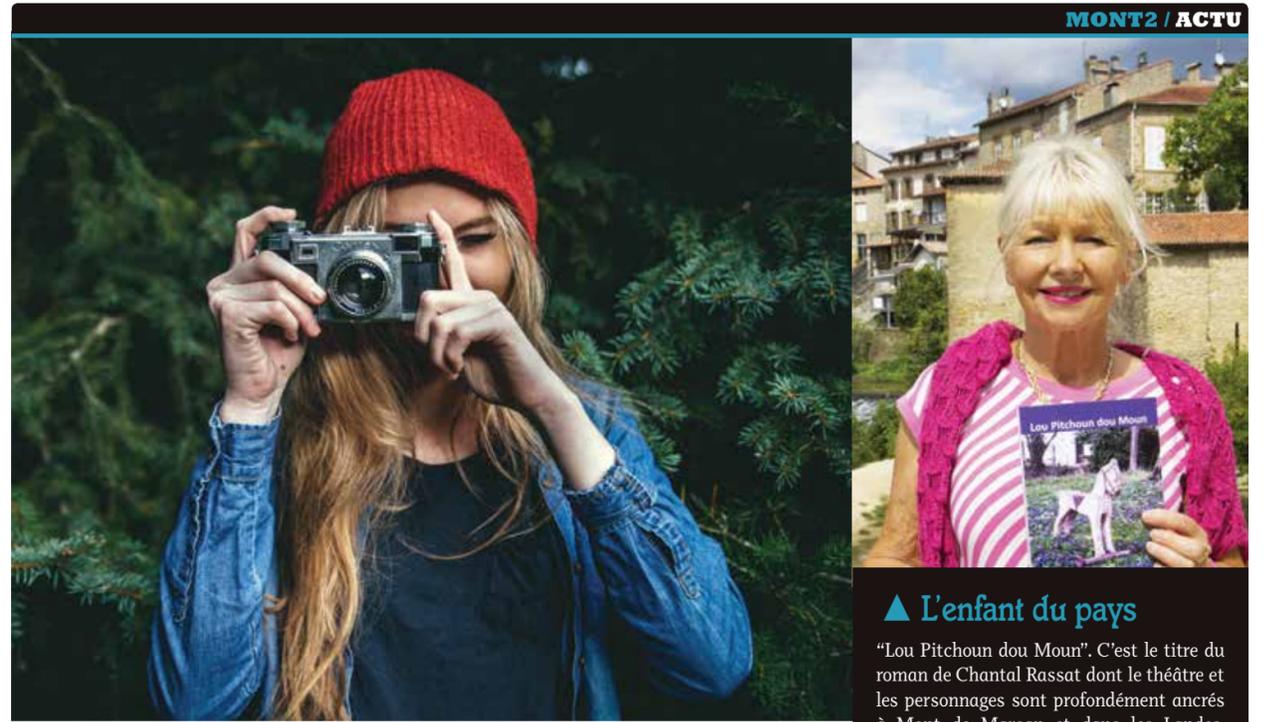
65 rue Frédéric Joliot Curie
ZA Bourrasé St Pierre du Mont
Tel. 05 58 75 07 07

Automobile Club
Contrôle Technique

Voire contrôle technique à **57€***

*Tarif applicable sur un contrôle obligatoire complet sauf GPL.

SAINT PIERRE DU MONT
71, av. du corps Franc Pommies
Route de Bayonne
05 58 75 03 24
Rendez-vous en ligne sur www.autoclub40.fr



Clic-clac, c'est dans la boîte

CONCOURS PHOTO Depuis le début de l'année 2015, le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ) organise un concours photo. Comment ça marche ? Réponse...

Ouvert aux débutants de 14 à 30 ans, ce concours photo permet de redécouvrir la ville en faisant appel à sa créativité et son imagination. Pour vous aider, les membres du CLJ vous proposent un thème chaque mois. Cet automne, vous pourrez vous essayer aux "visages montois", à "Mon2 insolite" et à "Mon2 rouge". Deux séries spéciales ont également pour objet "Halloween" et "Noël". Envoie ta photo* avant le 15 du mois à

clj@montdemarsan.fr puis obtiens un maximum de like sur la page facebook "Mont de Marsan Jeunesse". Un jury de professionnels choisit la photo du mois parmi les 5 avec le plus de votes. À vos appareils, prêts, clic-clac !

Thème du mois et modalités d'inscriptions sur m2j.montdemarsan.fr
De nombreux lots à gagner

* accompagnée de ton nom, prénom, âge et du titre de la photo

▲ L'enfant du pays

"Lou Pitchoun dou Moun". C'est le titre du roman de Chantal Rasset dont le théâtre et les personnages sont profondément ancrés à Mont de Marsan et dans les Landes. Suivez Rémi Duprat, depuis son arrivée à l'ancienne pouponnière de la rue Lesbazeilles et son parcours jalonné d'histoires gasconnes désopilantes et truculentes. Pour l'auteure, il s'agit d'un "roman du terroir". Elle espère "ne pas avoir trahi l'identité des Landes et des Landais faite de générosité, de loyauté et d'authenticité". À découvrir dans les librairies montoises.



Les écrans et vous

ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE "@ sans danger" se déroule dans divers lieux du centre ville et infrastructures à Mont de Marsan du 12 au 22 octobre avec l'ensemble des acteurs locaux agissant dans l'éducation au numérique.

Destinée aux jeunes, adultes et parents, la manifestation "@ sans danger" organisée par le BJJ de Mont de Marsan a pour objectif de proposer un programme diversifié pour aborder les risques liés à l'utilisation des écrans. Sans diaboliser Internet qui constitue un formidable outil, cette démarche collective et ambitieuse vous invite à différentes animations, stands, expos, projections et représentations théâtrales. Des "temps libres" d'échanges et de conférences sur des

sujets de société où le numérique intervient (vie privée et données, paramétrage des profils, usurpation d'identité, délinquance numérique, information sur Internet, jeux...) sont également organisés avec le concours de l'Éducation nationale, l'ADAVEM, l'ALPI, le CDAD, le cinéma le Royal, l'IREPS, la LDH, le MRAP, la source et Médias-Cité.

Plus infos: Bureau Information Jeunesse
15 rue Lacataye à Mont de Marsan
05 58 03 82 63 - bjj@montdemarsan.fr
www.m2j.montdemarsan.fr

L'avantage d'être jeune !

CARTE AVANTAGES JEUNES

À destination des 12-25 ans, elle est incontournable.

Montois, jeune habitant d'une commune de l'agglo, élève scolarisé à Mont de Marsan ou étudiant post bac: si tu as moins de 25 ans, tu peux profiter des nombreux avantages proposés dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs et de la vie pratique. Comment ça, tu l'as pas encore ta carte ?

Plus infos: www.m2j.montdemarsan.fr



Les prochains aménagements dans vos quartiers

- ✘ Réaménagement de l'îlot central **place Pancaut** (travaux septembre/octobre 2015)
- ✘ **Mise en place de 8 vases urbains** rouges place Pancaut après végétalisation par le service des Espaces Verts en novembre
- ✘ **Installation de plaques de rue** murales par le PTM* avant la fin d'année
- ✘ Mise en place de **radars pédagogiques** dans les quartiers
- ✘ Réalisation d'un **jardin des senteurs** parc Jean Rameau (automne 2015)
- ✘ **Végétalisation du mur SNCF** boulevard Lacaze + enrobé trottoir
- ✘ **Installation de mobilier** divers par le PTM* (corbeilles, canisac école du Pouy, banc av. de Borda)

* Parc technique municipal

L'habillage des colonnes de collecte se poursuit et pour 2015, ont été retenus comme sites :

- ✘ **Saint-Jean d'Août**: 1 colonne quai Silguy
- ✘ **Peyrouat/Argenté/Nonères**: 2 colonnes av. Rozanoff
- ✘ **Barbe d'Or**: 2 colonnes parking Mitterrand
- ✘ **Saint-Médard**: 1 colonne av. Victor Lefranc
- ✘ **Beillet/Dagas**: 1 colonne à Marcius
- ✘ **Bourg Neuf**: 1 colonne à la Médiathèque
- ✘ **Arènes**: 1 colonne école du Pouy

Réduction de l'éclairage public dans les quartiers

ÉCONOMIES La réduction de l'éclairage public s'inscrit dans la politique municipale de réduction des consommations énergétiques, tout en maintenant le service public.

L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit pendant une plage horaire peu fréquentée par la population, entre minuit et cinq heures du matin, a pour objectifs de :

- ✘ réduire les dépenses énergétiques,
- ✘ baisser la consommation électrique,
- ✘ diminuer à la pollution lumineuse pour les riverains et, par la même, participer à la protection des écosystèmes comme la faune et la flore,
- ✘ sensibiliser la population à la problématique énergétique,
- ✘ augmenter la durée de vie des matériels et de leur maintenance.

Après une phase de réduction à titre expérimental de l'éclairage public la nuit dans les quartiers Dagas-Beillet-Chouré et un bilan positif, la

Ville a décidé de proposer d'étendre au fur et à mesure l'opération sur tous les lotissements de la commune (hors centre-ville et grands axes qui restent éclairés) de minuit à cinq heures en extinction totale.

Ainsi, depuis août 2015, cela concerne 12 secteurs supplémentaires :

- ✘ **Saint-Médard**: Domaine Maumus Majot, Domaine du Val d'Arguence, Lotissement des Castors du Val d'Arguence et Val d'Arguence 2, Lotissement Laudot, Lotissements Battan 1 et Battan 2
- ✘ **Barbe d'Or**: Lotissement des Castors Lasbordes, Lotissement des Castors Pasquès
- ✘ **Saint-Jean d'Août**: Clos du Moulin d'Ambos, Lotissement Belle Chaumière

Les arbres sur le domaine public, préserver le bon équilibre

VILLE VERTE 9500 arbres sur le domaine public ont été plantés depuis les années 70. Ce recensement est la première étape vers la formalisation "d'une politique de l'arbre" sur le territoire communal.

Dans vos lotissements, prunus et érables, plantés dans les années 70 ont péri au fur et à mesure pour ne plus proposer aujourd'hui que de rares spécimens en fin de vie. Ils peuvent également présenter des nuisances (racines dans les circuits, risques pour les clôtures, trottoirs...), d'éventuels problèmes de sécurité pour les usagers motorisés ou à pied.

Après avoir mesuré les avantages et inconvénients, il est proposé aujourd'hui un plan d'abattage sur 5 ans dans les quartiers concernés.

Le service des espaces verts a commencé son intervention en mai 2015 par les quartiers Loustalot, Mi-Carrere, Barbe d'Or (partiellement). Il est programmé à partir de l'automne 2015 d'intervenir dans les quartiers de Saint Médard,

Jouanas, Belle Chaumière, Briole, Sablière, Pouy (rue du Dr Dupouy, de la rue des Palombes à la rue des Pinsons), îlot des Arènes (rue Capitaine Mellows), Barbe d'Or (fin) et au Pasques.

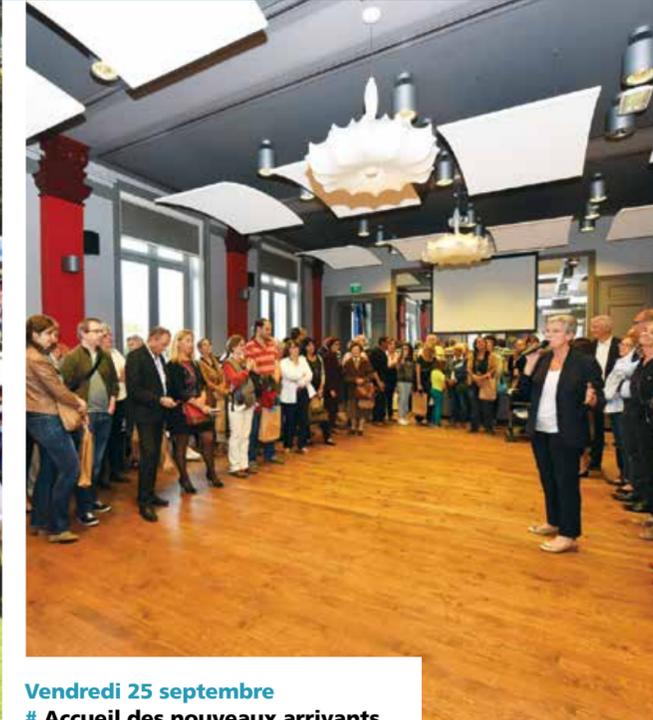
Mont de Marsan est une ville verte et étendue. L'arbre y a toute sa place sur le domaine public. Un travail de fond est aujourd'hui mené pour préserver ce bon équilibre. Ainsi, afin d'anticiper sur ces abattages, la ville de Mont-de-Marsan a procédé, depuis les six dernières années, à la plantation de 3 000 arbres auxquels il convient d'ajouter, en amont, l'installation de plus de 4 000 arbres supplémentaires. Des arbres sont par ailleurs plantés dans toutes les opérations de réaménagement des espaces publics (quartier Nord, boulevards...)



Renseignements: service des espaces verts 05 58 75 65 41



Dimanche 20 septembre
La Médiévale



Vendredi 25 septembre
Accueil des nouveaux arrivants

Les rendez-vous à noter dans vos agendas...

✘ Fête d'Halloween

Samedi 31 octobre, Square du Bosquet (quartier Barbe d'Or)

Début des festivités à 16h30 avec atelier coloriage et chants d'Halloween. 17h30 départ de la parade, puis distribution de bonbons et dégustation de soupes à la citrouille au profit des jeunes du Stade Montois football. Concours de pâtisserie avec décoration sur le thème Halloween.

✘ Exposition "Nos quartiers ont du talent"

Dimanche 15 novembre, Halles
Inscription des exposants (tableaux, scrapbooking, bijoux, sculptures, couture, tricot...) au 05 58 05 87 52
Entrée gratuite

✘ Concours de soupes ouvert à tous

Vendredi 4 décembre, 19h, Halles
Vous êtes tous invités à participer ! Les soupes les plus savoureuses seront récompensées...
La dégustation est ouverte à tous !

✘ Spectacle de Noël "Dans le secret de Noël"

Dimanche 13 décembre, Théâtre
"Noël approche... la fête se prépare avec tous les habitants du village, au pied du vieux château. Mais des choses mystérieuses intriguent Eliot et l'entraînent dans une incroyable aventure... vers le secret de Noël. Une chasse au trésor qu'Eliot va mener avec ses copains de classe, et qui le conduira jusqu'à la porte du temps."

Spectacle interactif pour les 5-12 ans, offert par les conseils de quartier à tous les enfants montois et à leurs parents, dans la limite des places disponibles. Goûter offert après la représentation.

Renseignements et inscriptions :
05 58 05 87 52

✘ **Goûter de Noël en faveur des personnes âgées et isolées**
Dimanche 20 décembre, 14h30, Salle du Petit Bonheur





La rénovation de l'avenue Sadi-Carnot continue

CŒUR DE VILLE La redynamisation du centre ville passe par la qualité de ses entrées. Le secteur Sadi-Carnot est ainsi en cours de rénovation. Point d'étape.

La requalification du périmètre de l'avenue Sadi-Carnot s'intègre dans le projet global "Coeur de ville" initié dès 2008. Il s'agit ici de recréer une petite entrée de cœur commercial de centre ville (cf. encadré). La rénovation des réseaux, pour la plupart arrivés à leur limite d'utilisation, est un préalable à tout réaménagement profond. Ainsi, les travaux sur les installations d'assainissement ont été réalisés cet été. Depuis fin septembre, les canalisations d'eau potable sont à leur tour remplacées et un nouveau réseau, implanté sur le trottoir côté banque. Le Sydec intervient pour enfouir les réseaux de fibre optique, électricité, téléphone, éclairage et sonorisation publics dans ce

même secteur. Ces deux chantiers menés en simultané seront achevés au plus tard mi-décembre. Début 2016, les travaux finaux d'aménagement du périmètre de l'avenue Sadi-Carnot débiteront alors pour une livraison au cours du second trimestre et avant les Fêtes de la Madeleine. À noter que pendant toute la durée des travaux :

- ✱ la circulation sera maintenue dans les deux sens avenue Sadi-Carnot,
- ✱ la rue Gambetta ne sera pas fermée. Une régulation temporaire de la circulation pourra toutefois y être nécessaire,
- ✱ le stationnement avenue Sadi-Carnot ne sera plus possible.

Et la place Saint-Roch ?

Fin juin, les premières esquisses des scénarii possibles pour la restructuration de la place Saint-Roch ont été présentées lors d'une réunion publique. Les équipes formées autour du cabinet d'architectes Samazouou ont ainsi évoqué plusieurs hypothèses liées au choix du futur plan de circulation (piétonnisation complète ou partielle, sens de circulation, accès au marché...). Les échanges ont été fructueux et ont permis de recueillir les avis des riverains, des commerçants et usagers de la place. L'étude de circulation réalisée au printemps 2014 vient compléter les données utiles pour élaborer le meilleur projet possible. Un groupe de travail composé des maîtres d'œuvre retenus (architecte, bureau d'études, paysagiste...), des élus et techniciens de la Ville et de l'Agglomération se réunit régulièrement depuis le début de l'année pour faire évoluer le projet. Une seconde réunion publique sera programmée d'ici la fin 2015. Des tests grandeur nature des différents scénarii sont envisagés à partir de la fin des travaux sur l'avenue Sadi-Carnot, au printemps 2016.



Le projet d'aménagement pour Sadi-Carnot

L'idée conductrice du projet est de conférer à cet accès d'hyper-centre, une identité d'entrée de Cœur commercial de centre-ville: plus de place pour les déplacements à pied ou à vélo, vue attractive vers la rue Gambetta...

Le stationnement sera réorganisé le long des voies. Le "régime" de ces places est encore à définir: arrêt-minute, stationnement avec gratuité sur un temps limité... La meilleure solution sera retenue pour rester en cohérence avec les autres zones de stationnement de l'hyper-centre.

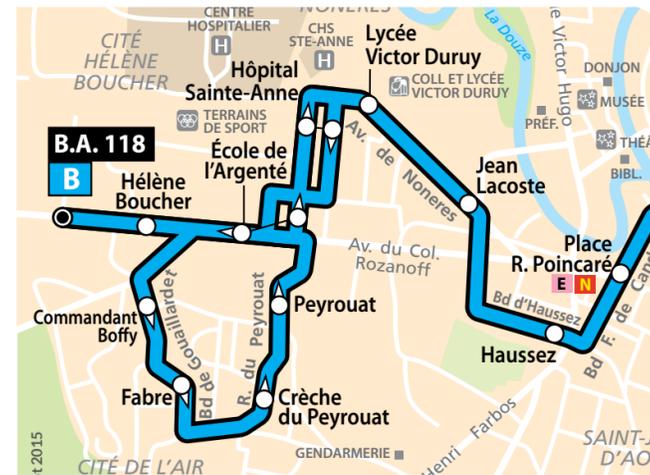
Les trottoirs seront élargis (5 à 6 m) et les deux voies de circulation maintenues en double sens mais réduites en largeur (3m) et séparées par un îlot central. Le feu tricolore du carrefour Sadi-Carnot / Gambetta / Montluc sera supprimé au profit d'un plateau ralentisseur pour limiter la vitesse (Zone 30). La réorganisation de ces espaces permet de redonner sa place au végétal. 18 érables et arbustes résistants déjà matures seront plantés au début du printemps sur les trottoirs et l'îlot central.

Les matériaux retenus créeront une continuité avec les opérations déjà réalisées telles que la requalification des Berges, le pôle d'échange multimodal (quartier de la Gare) et la place Pitrac.

Nouvelle configuration, nouveaux usages

NONÈRES Après plusieurs semaines de travaux, le chantier de réaménagement des voiries et espaces publics dans le secteur de l'avenue Couilleau est terminé et opérationnel.

Les aménagements des avenues Couilleau et Cutler ont permis de créer une cinquantaine de places de stationnement et ainsi de sécuriser un périmètre où le stationnement sauvage pouvait présenter des risques pour les usagers, notamment les piétons. Par ailleurs, la circulation en sens unique sur ces deux avenues régule le trafic global limitant ainsi les trop nombreuses vibrations relevées dans les habitations des riverains. Outre la réduction de la quantité de véhicules, la rénovation en profondeur de la chaussée est venue compléter le dispositif pour pallier cet important désagrément. Des plantations orneront ces rues au mois de novembre et donneront l'esthétique finale aux aménagements déjà réalisés. Ces propositions



avaient été présentées et approuvées par le Conseil de quartier Peyrouat-Argenté-Nonères. Le plan de circulation définitif est donc entré en vigueur début septembre.

À retenir: l'avenue Cutler est en sens unique depuis l'avenue de Nonères pour rejoindre l'avenue Rozanoff et l'avenue Couilleau est en sens unique depuis l'avenue Rozanoff pour rejoindre l'avenue de Nonères.

À noter que sur la ligne B du réseau Tma, dans le sens La Téoulère vers la BA 118, l'arrêt de bus "Hôpital Ste-Anne" se trouve maintenant au début de l'avenue Cutler et l'arrêt de bus "École de l'Argenté" se trouve maintenant avenue Rozanoff devant la place Gilbert Loubès. Dans le sens BA118 vers La Téoulère, les arrêts de bus Tma "École de l'Argenté" et "Hôpital Ste-Anne" ne changent pas.

Une autre étape devient possible avec la fin de ces travaux, celle du déploiement des containers enterrés, financés par le Sictom du Marsan, dans le secteur. Deux zones de cinq containers sont réparties dans le quartier pour desservir 140 habitations. Les usagers pourront ainsi déposer les ordures ménagères, le verre, la collecte sélective (sacs jaunes), 7 jours sur 7 et à toute heure. C'est le principe du libre-service à quelques pas de chez soi. Ils reçoivent ces jours-ci un dépliant correspondant à leur secteur de collecte pour tout savoir sur ce nouveau dispositif. À noter que les containers individuels ne seront plus collectés.

Mont de Marsan, quelques travaux en bref

Les avenues de Burgalat et du Marsan en cours de rénovation
Mont de Marsan Agglo poursuit son programme de rénovation des avenues de la ville avec l'aménagement des avenues de Burgalat et du Marsan. Les travaux ont démarré en septembre et dureront, sauf aléas météorologiques, jusqu'en décembre.

Les aménagements ont pour objectifs de rénover les voies de circulation, de créer des trottoirs et des plantations. Le stationnement sera matérialisé sur la chaussée afin de laisser les trottoirs libres au cheminement des piétons. La circulation sera mise en sens unique sur ces deux voies. Les trottoirs seront revêtus en stabilisé de couleur ocre.

Quelques chiffres autour de cette rénovation: près de 190 000 euros investis par l'Agglo, 1200 m² de trottoirs, 1900 m² de chaussée, 18 arbres plantés et 25 places de stationnement créées.

L'avenue des Couturelles prolongée

Le chantier en cours du côté du lotissement des Couturelles consiste à la création de 120 m de voie nouvelle en impasse en lieu et place d'un chemin permettant de desservir des habitations. Il s'agit d'une voie de 5 mètres de large en enrobé avec un trottoir de 1,50 mètre en grave. Ces aménagements attendus depuis longtemps par les riverains représentent un investissement de 95 000 euros pour Mont de Marsan Agglo.

mdm
radio 101.1 / 93.8

Matinales en direct !
L'information locale
du lundi au vendredi de 7h30 à 12h

Émissions thématiques
Gascon, sport, tauromachie, loisirs,
culture, société...

Musiques éclectiques
Jazz, Blues, Rock, Fanfare, Classique,
Salsa, Rétro, Musiques urbaines...

et retrouvez

les CONSEILS MUNICIPAUX de Mont de Marsan
& **les CONSEILS COMMUNAUTAIRES du**
Marsan Agglomération
en direct !

radio mdm 101.1 / 93.8
05 58 46 46 46 / contact@radio-mdm.fr
www.radio-mdm.fr

Publicité

GRUPE BERNADET

Trier pour recycler, c'est notre métier

CLTDI

Notre pôle de Saint-Avit accueille chaque année plus de 800 clients. Acteurs du bâtiment, des travaux publics, industriels, commerçants ou administrations, nous vous proposons des services de collecte et assurons à vos déchets en mélange un taux de valorisation atteignant les 70%. Si vous êtes à la recherche d'une solution personnalisée, contactez-nous au 05 58 85 29 74.

Antoine GARCIA & Fils
depuis 1967

**PLATRERIE - PLAFONDS
CLOISONS - DOUBLAGES**

Siège social
196, rue Floché
40000 Mont de Marsan
Tél. 05 58 05 96 32 - Fax 05 58 05 96 50
E-mail: contact@sasgarcia.fr | www.garciaplattrerie.fr
Agence Saint Paul Les Dax - Agence Bidart

QUALIBAT
ISO 9001

Vous contactez un problème sur le domaine public
Signalez-le aux services de la Ville qui s'engage à y répondre dans les meilleurs délais

ALLO MAIRIE

Le numéro vert Allo Mairie permet aux Montois et Montoises de signaler toutes anomalies rencontrées sur l'espace public de la ville : problème d'éclairage public, trou dans la chaussée, branche d'arbre sur la voie publique, feu tricolore en panne, etc.

N° Vert 0 800 40 10 40
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 18h.

...et votre rêve devient réalité

ALMEIDA PISCINES

CONSTRUCTEUR, PRODUITS, SERVICE APRÈS-VENTE
31, bd F. de Candau - Mt-de-Marsan - Tél. 05 58 46 49 45

CUISINES
Dressings
Portes coulissantes
Bibliothèques

NO.1

LA MARQUE HAUT DE GAMME LA PLUS VENDUE EN ALLEMAGNE*

LEICHT

www.cuisine-design-landes.com
ZA Mamoura - Allée des Rossignols
SAINT AVIT
05 58 45 00 22

votre intérieur sur mesure

AMBRE ENERGIES
VOTRE POÊLE À GRANULÉS À PARTIR DE 98€/MOIS* PENDANT 48 MOIS

Votre énergie propre

CLIMATISATION - POMPE À CHALEUR
PLANCHER CHAUFFANT - POÊLE À GRANULÉS - PHOTOVOLTAÏQUE
CHAUFFE-EAU SOLAIRE - CHAUFFAGE - CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

CRÉDIT D'IMPÔT ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

RENOVATION NEUF RGE

PARC D'ACTIVITÉS DE MAMOURA
191 ALLÉE DES ROSSIGNOLS
40090 SAINT AVIT
ROND POINT DES POMPIERS
05 58 52 90 31

* voir détails et conditions en magasin sous réserve d'acceptation du crédit par Domofinance. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les nouvelles règles relatives aux élections régionales 2015

FUSION DES RÉGIONS La loi du 16 janvier 2015 prévoit que les élections régionales seront organisées dans le cadre des nouvelles régions. Ce scrutin est prévu les 6 et 13 décembre 2015. Tous les détails et les infos sur ce scrutin important.

Les élections régionales de décembre 2015 se dérouleront à quelques jours de la naissance officielle, au 1^{er} janvier 2016, des 13 nouvelles régions. Désormais la région Aquitaine fait place à la nouvelle Région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Les élus passeront ainsi de 85 actuellement pour la seule Région Aquitaine à 183 dans la grande région, dont 14 pour les Landes (le nombre de candidats par section départementale est déterminé en fonction de la population de chaque département).

Des compétences élargies

La Région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle est administrée par le Conseil régional et son président. Elle possède de nombreuses compétences, notamment dans le domaine du développement économique (aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...), dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle (fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...) mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique...

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la Région. C'est notamment le cas en matière de développement économique avec la responsabilité de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. La Région devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans.

La Région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire. Elle rédigera un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figureront les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

Néanmoins la Région n'acquiert pas, comme prévu dans le projet

initial, la gestion des collèges et de la voirie départementale qui restent compétences du Département.

La refonte de la carte des régions, doit permettre de donner un poids plus important à cet échelon, tant sur le plan géographique que démographique et économique.

Un mode de scrutin inchangé

La forme de l'élection ne change pas (loi 1999) : "scrutin de liste, à deux tours, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, se combinant avec une prime majoritaire" (art. L.336 s. du code électoral).

Au premier tour, la liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Les assemblées régionales sont élues pour six ans, avec renouvellement intégral.

Noms et chef-lieu des nouvelles régions

En attendant, lorsqu'une région est constituée par regroupement de plusieurs régions, son nom provisoire est constitué de la juxtaposition, dans l'ordre alphabétique, des noms des régions regroupées : "Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes". Dans les régions constituées par regroupement de plusieurs régions, le Conseil régional élu au mois de décembre 2015 se réunira au chef-lieu provisoire de la région (Bordeaux dans notre cas).

Le nom et le chef-lieu définitifs des nouvelles régions seront fixés par décret en Conseil d'État pris avant le 1^{er} octobre 2016.

En savoir plus : www.vie-publique.fr

Télex Du lundi 16 au lundi 23 novembre: **Semaine pour l'emploi des personnes handicapées** ▶ Samedi 5 décembre: Cérémonie d'hommage à l'occasion de la Journée Nationale des "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Monument aux Morts ▶ Jeudi 3 décembre, **Apéros d'Origine Contrôlée**: "Filles/Garçons", Exposition, théâtre et musiques seront à l'honneur pour animer une soirée riche en rencontres et en partage d'expériences. Animée par le groupe Jazz Hormigas. Gratuit. caféMusic' / à partir de 18h

Nouvelle salle pour nouvelles œuvres au musée

MUSÉE DESPIAU-WLÉRICK La nouvelle salle d'arts graphiques lève le voile sur une partie des collections du musée Despiau-Wlérick rarement présentée: les dessins.



À fin de pouvoir exposer les œuvres de l'important fonds graphique du musée (environ 11 000 pièces), une des salles du premier étage du "Donjon" Lacataye a été réaménagée dans la perspective de pouvoir proposer une programmation d'expositions temporaires. Inaugurée avec un accrochage éphémère spécial "Nuit des Musées", cette nouvelle salle accueille depuis

mi-septembre une sélection de productions graphiques repérées lors des opérations de récolement menées par l'équipe du musée. Cette mission spécifique aux musées favorise la redécouverte de pièces conservées dans les réserves, parfois des "trésors cachés" comme le dessin d'Auguste Rodin ou la gravure de Jacques Callot, parfois des œuvres plus insolites comme la peinture sur carton de Romano Vinci.

Pour cette exposition, le musée propose de (re)découvrir 21 artistes, sculpteurs, peintres ou graveurs qui témoignent par leurs œuvres de la richesse de ce fonds. Du maître de Meudon, Auguste Rodin, à Léopold Kretz, des artistes

attachés à l'art figuratif prennent place à leurs côtés: Charles Despiau, Robert Wlérick, Léon Drivier, Richard Fath... Tous ces travaux confirment l'importance du dessin pour les sculpteurs, comme étude préparatoire ou comme œuvre finale.

*** "De Rodin à Kretz - le cabinet d'arts graphiques du musée Despiau-Wlérick exploré à travers le récolement décennal"**

Exposition jusqu'au 18 décembre 2015

Musée Despiau-Wlérick | 05 58 75 00 45
/ **Entrée gratuite pour les expositions et pour toutes les animations / programme détaillé sur www.montdemarsan.fr**

Une histoire d'Algérie

ART CONTEMPORAIN Sous le parrainage de l'écrivain algérien Boualem Sansal, l'exposition "Au-delà des racines" associe, du 9 octobre au 28 novembre, textes d'auteurs contemporains et peintures qu'ils ont inspirées.



Sur une idée de Katia Chibi, commissaire de l'exposition et passionnée de littérature et d'origine kabyle, cette exposition met en scène des extraits de textes* qu'elle a choisis, tous d'auteurs liés à l'Algérie par leurs origines ou leurs attachements profonds, et des peintures** inspirées par ces textes. À travers ces morceaux choisis, écrivains et poètes kabyles racontent leurs liens avec l'Algérie, pays tour

à tour aimé, défendu, désiré, perdu, rêvé. "Au-delà de la beauté des textes et la profondeur des idées, c'est la personnalité de ces écrivains, l'attachement profond à leur peuple qui m'a touchée [...] Tous étaient des humanistes" souligne Katia Chibi. Davantage que des histoires d'hommes et de femmes, c'est de l'Homme qu'il s'agit dans toute sa grandeur et douleur d'être. Créées spécialement

pour l'exposition, les peintures prolongent l'esprit de ces textes et participent à ce moment si particulier de la création artistique. Le visiteur quitte l'exposition pleine de saveurs douces et puissantes à la fois, et la joie de reconnaître son semblable égal à lui-même, ce que nous dit Boualem Sansal à travers "En to pan": l'Unité dans le tout.

1bis-3, rue Saint-Vincent-de-Paul à Mont de Marsan | 05 58 75 55 84
cacmontdemarsan@orange.fr
cacrf.canalblog.com
Ouvert tous les jours: 10h-13h | 14h-18h (sam.14h-18h) Fermé dim. et jours fériés

* auteurs (par ordre alphabétique): Taos Amrouche, Jean Amrouche, Slimane Azem, Albert Camus, Tahar Djaout, Nabile Farès, Mouloud Feraoun, Jean Grenier, Yacine Kateb, Mouloud Mammeri, Ait Menguellet, Jean Pelégrin, Boualem Sansal, Jean Sénac, Hamid Tibouchi

** peintres (par ordre alphabétique): Maher Al Baroudi, Jean-Claude Dutertre, Abraham Hadad, Slimane Ould Mohand, Martine Pinolle, Jean-Charles Quillin, Farida Sakhrî, Gérard Simoen, Hamid Tibouchi

L'agenda sportif



▲ Le twirling bâton Montois se distingue

Cette année encore, le Twirling Bâton Montois (TBM) s'est illustré dans les plus hautes sphères Nationales. Même si tous n'ont pas décroché la très convoitée médaille aux Championnats de France, les athlètes n'ont pas démissionné et ont fièrement défendu les couleurs de Mont de Marsan à travers la France entière.

Les longues heures de patience et de formation dispensées par les quatre entraîneurs montois ont finalement porté leurs fruits pour la quarantaine d'athlètes engagés dans les 3 filières de compétition: 2 équipes, 8 duos et 23 solos.

*** Championnat de France Nationale 1.** Le duo junior composé de Anissa Nordine et Emma Quintela s'est classé 5^{ème}.

*** Championnat de France nationale 2.** Margot Nowicki et Lilou Dufau en duo benjamines deviennent Championnes de France, Damien Saliceti décroche la médaille de bronze au solo masculin Junior tout comme l'équipe minime de Clara Amaral, Jeanne Chrif, Tatiana Merour, Dylan Pesquidous, Océane Pesquidous et Mailie Prady.

*** Championnat de France nationale 3.** Dylan Pesquidous devient vice Champion de France en solo masculin minime et Lilou Dufau se classe 4^{ème} en solo benjamine: les entraînements ont depuis repris, salle du Pégly.

TOURNOIS SPORT POUR TOUS

*** Pour qui ?** Pour tout groupe de personnes appartenant à une même entreprise ou administration ou tout simplement constituant un groupe d'amis.

• Quand ? D'avril à juin 2015: Football Plein Air

• TARIFS montois: droit d'adhésion 4,70€ Sport collectif 13,80€

*** TARIFS non montois:** droit d'adhésion 5€ Sport collectif 15,90€

LE PASS... SPORT

* C'EST QUOI ?

Un programme d'activités tout public, la découverte, l'initiation et la pratique d'activités sportives de loisir et de détente pour une somme modique

* Objectifs

Permettre à un large public la pratique d'activités sportives, donner aux associations l'occasion de faire découvrir leurs activités.

* Comment participer ?

Être adhérent au Pass... Sport Montois L'adhésion est valable 1 année (sept 2015 - août 2016). Elle donne droit à toutes les activités proposées dans le cadre du Pass... Sport Montois et couvre les participants en responsabilité civile.

Certificat médical obligatoire lors de l'inscription.

* Assurance

Pour toutes les activités, la Ville de Mont de Marsan a souscrit un contrat d'assurance qui couvre: sa responsabilité civile en tant qu'organisateur; la responsabilité civile de ses préposés et des collaborateurs apportant leur concours à l'organisation et à l'encadrement des activités; la responsabilité civile des participants, lesquels sont considérés comme tiers entre eux.

Ce contrat ne garantit pas: - au titre des dommages matériels, les risques de vol, les dommages corporels que le participant pourrait subir à l'occasion de ces activités. Il appartient donc à chaque participant de souscrire personnellement, au besoin, un contrat d'assurance couvrant ces risques pour garantir et montant qui lui apparaissent nécessaires.

PASS... SPORT 6-10 ANS

* Pour qui ?

Programme proposé aux enfants âgés de 6 à 10 ans (CP au CM2). Le programme détaillé des activités est à votre disposition dans les écoles.

* Quand ?

Durant l'année scolaire, en dehors des vacances et sur 2 périodes de fonctionnement de 12 semaines chacune: > 1^{ère} période: 5 octobre 2015 au 30 janvier 2016 > 2^{ème} période: 1^{er} février 2016 au 28 mai 2016 Sur chaque période, possibilité de découvrir 1 activité sportive, choisie dans le programme proposé. Durant toute la période choisie, l'enfant pratique l'activité 1 fois par semaine au sein même de l'association. Une fois la période de

découverte terminée, l'enfant peut, s'il le désire, s'inscrire auprès de l'association qui l'a accueilli.

*** TARIFS montois**
Droit d'adhésion 2,65€
Par période 10,70€

*** TARIFS non montois**
Droit d'adhésion 3.05€
Par période 12.30€

PASS... SPORT VACANCES POUR TOUS

*** Pour qui ?** enfants et adultes en fonction des périodes. Les activités proposées varient également en fonction des périodes, et peuvent être mises en place à la journée (journée ski, journée mer, journée multi-activités...) ou à la semaine sous forme de stage (stage multisports, stage mer).

* Quand pendant les vacances ?

- Toussaint, Hiver, Printemps, Été Les jeunes ont la possibilité de s'inscrire sur un ou plusieurs jours et participer à une ou plusieurs activités. Les inscriptions sur les listes d'activités sont prises au service des sports, la semaine précédant les vacances.

*** TARIFS montois**
Communiqués ultérieurement

*** TARIFS non montois**
Communiqués ultérieurement

ADULT SPORT

Activités sportives de loisir et de détente, proposées aux adultes dans la semaine et pendant la journée (matin ou après midi).

SPORT SANTÉ (cours mixte)
Remise en forme et marche nordique
Séances les lundis et/ou mercredis 9h-10h30

ÉCOLE DE NATATION ADULTES

Apprentissage de la natation en cours collectifs pour les adultes ne sachant pas nager. Les cours sont donnés à la piscine municipale (rue Sarraute), le lundi de 19h à 20h Deux périodes de fonctionnement de 15 semaines chacune (hors vacances scolaires) > 1^{ère} période: du 21 septembre 2015 au 6 février 2016 > 2^{ème} période: du 29 février 2016 au 25 juin 2016

INITIATION GOLF (cours mixte)
Découverte et initiation
Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h (1 seul créneau au choix)

* TARIFS:

Droit d'adhésion: 4,70€* / 5,40€**
Sport Santé:
1 séance/semaine 16€* / 18.20€**
2 séances/semaine 30€* / 37.50€**
École de natation: 44.90€* / 51,65€**
Golf (+25 ans): 91.80€* / 105,60€**
Tarif réduit: 56.10€* / 64.50€**

* tarifs montois ** tarifs non montois

BÉBÉS NAGEURS

* Pour qui ?

Enfants âgés de 5 mois à 5 ans

* Quand ?

2 périodes de fonctionnement (hors vacances scolaires)
> 1^{ère} période: du 21 septembre 2015 au 6 février 2016
> 2^{ème} période: du 29 février 2016 au 25 juin 2016

* Pour les 5 à 15 mois

Merc. 11h/12h ou sam. 10h/10h30
(présence obligatoire d'1 ou des 2 parents)

* Pour les 15 à 24 mois

Merc. 11h/12h ou sam. 10h30/11h
(présence obligatoire d'1 ou des 2 parents)

* Pour les 2 à 3 ans

Mercréd. 10h30/11h
(présence obligatoire d'un adulte)

* Pour les 4 à 5 ans

Mercréd. 14h/14h30
(présence obligatoire d'un adulte)

* TARIFS montois

Droit d'adhésion 2,65€
Activité 66.30€

* TARIFS non montois

Droit d'adhésion 3.05€
Activité 76.25€

ÉCOLE DE NATATION ENFANTS

* Pour qui ?

Apprentissage de la natation en cours collectifs pour les enfants âgés d'au moins 6 ans et ne sachant pas nager.

* Quand ?

Les cours sont donnés à la piscine municipale (rue Sarraute), le mercredi sur les créneaux suivants: 14h40/15h20, 15h20/16h10, 16h10/17h > 1^{ère} période: du 21 septembre 2015 au 6 février 2016 > 2^{ème} période: du 29 février 2016 au 25 juin 2016

*** TARIFS montois:** droit d'adhésion 2,65€ - Par période: 33.65€

*** TARIFS non montois:** droit d'adhésion 3.05€ - Par période: 38.70€

Télex

▶ Samedi 24 et dimanche 25 octobre **Sortie Crocq'Nature**, Croquis et aquarelle en balade dans les sites Landes éco nature, classés Natura 2000. Sortie animée par JM Crinière (diplômé des Beaux-Arts de Paris). Matériel fourni, encas pique-nique offert. Contact: 06 62 85 90 37 / Campet / de 10h à 17h
▶ Samedi 12 décembre: **Ouverture du BIJ** de 9h30 à 12h30 ▶ Mercredi 11 novembre, **8^e vide grenier de la Fnath des Landes**, Hall de Nahuques / de 8h à 18h ▶ **Don du sang**: lundi 9 novembre de 9h à 13h et mardi 10 novembre de 15h à 19h - Auberge landaise

L'agenda sportif

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

BADMINTON Stade Montois
Salle Barbe d'Or

✘ **Samedi 31 octobre**
reçoit Ramonville

✘ **Samedi 21 novembre**
reçoit Bordeaux Chartrons

BASKET LANDES Ligue féminine

Espace François-Mitterrand

✘ **Samedi 17 octobre**
reçoit Bourges à 20h

✘ **Dimanche 8 novembre**
reçoit Hainaut à 15h

✘ **Dimanche 29 novembre**
reçoit Villeneuve d'Ascq à 14h30

✘ **Dimanche 13 décembre**
reçoit Montpellier à 16h

EUROCUP

Espace François-Mitterrand

✘ **Mercredi 28 octobre**
reçoit Fribourg (Suisse) à 20h

✘ **Mercredi 11 novembre**
reçoit Nymburk (Rép. Tchèque) à 19h

✘ **Mercredi 9 décembre**
reçoit Peac Pecs (Hongrie) à 20h

BASKET Stade Montois

Seniors masculins Nationale 3
Espace François-Mitterrand

✘ **Samedi 17 octobre**
reçoit Garonne ASPTT Basket à 20h

✘ **Samedi 24 octobre** reçoit Elan Béarnais Pau Nord - Est à 20h

✘ **Samedi 7 novembre** reçoit Toulouse Basket Club à 20h

✘ **Samedi 28 novembre**
reçoit Union Tours Basket Métropole à 20h

✘ **Samedi 12 décembre**
reçoit Union Dax Gamarde à 20h

Seniors féminines Nationale 2
Salle Jacques-Dorgambide

✘ **Samedi 17 octobre** reçoit Rézé Basket 44 Espoirs à 17h

✘ **Samedi 7 novembre**
reçoit Espoir Chalosse à 20h

✘ **Samedi 28 novembre**
reçoit AS St Delphin à 20h

✘ **Samedi 12 décembre**
reçoit AS Tournefeuille à 20h

HANDBALL Stade Montois

Seniors masculins Honneur
Salle de l'Argenté

✘ **Samedi 17 octobre**
reçoit ASPOM Bégles

✘ **Samedi 14 novembre**
reçoit Côte d'Argent

✘ **Samedi 5 décembre**
reçoit Brax

Seniors féminines Nationale 3
Salle de l'Argenté

✘ **Samedi 17 octobre**
reçoit Mourenx

✘ **Samedi 31 octobre**
reçoit Mérignac

✘ **Samedi 14 novembre**
reçoit Toulouse

✘ **Samedi 21 novembre**
reçoit Pays de Neste

✘ **Samedi 12 décembre**
reçoit Quint Fonsegrives

FOOTBALL CFA

Stade Montois

Terrain Argenté

✘ **Samedi 17 octobre**
reçoit Nice à 19h

✘ **Samedi 7 novembre**
reçoit Pau à 19h

✘ **Samedi 28 novembre**
reçoit Monaco à 19h

✘ **Samedi 19 décembre**
reçoit Martigues à 19h

RUGBY PRO D2

Stade Montois

Stade Guy-Boniface

✘ **Vendredi 23 octobre**
reçoit Bayonne à 19h

✘ **Vendredi 30 octobre**
reçoit Albi à 19h30

✘ **Vendredi 13 novembre**
reçoit Dax à 19h30

✘ **Vendredi 11 décembre**
reçoit Tarbes à 19h30

12^{èmes} FOULÉES
DU MARSAN

Parking Brico rocade est

✘ **Dimanche 18 octobre / 9h-12h**
Organisées par la section Athlétisme du Stade Montois

État civil

Naissances

✘ **Juin**

Paul Soubieille, Nina-Rose Ody, Ivan Vovko, Luna Tujek, Claire Salomon, Mila Hay, Charly Potin, Léonie Pascouau, Aïmy Dumais, Kanishka Kunabalan, Jules Lacombe, Eli Rimbart

✘ **Juillet**

Camille Poumirou, Abrar Belbachir Zaam, Kaïss Sghir, Garance Guillaumie, Kency Dauher, Jailé Lopez, Ismahane Latroch, Oïanna Laffont, Léa Lorenzini, Chloée Rogeron Lavigne, Lou Négui, Samet Salievski, Aaron Zigler, Pénélope Larrazet, Henry Lemoine, Nolan Gombert

✘ **Août**

Timéo Aubert Daguerre, Shanna De Baëts, Nolan Chiapelli, Brundhy Legendart, Siloé Lavarlaz, Jade Le Nouën, Joan Dufour, Naïah Pétriacc, Louise Destouet Boudenne, Jack Daudignon, Luna Durin Castaing, Agathe Parisi, Lúna Marcouiller, Marvine M'Bark, Romane Masson

✘ **Septembre**

Mariama Camara, Thomas Laffittau, Victor Leroy, Timéo Sanchez, Noah Baron, Raphaël Martin, Milio Despagnet, Baptiste Larmandieu, Ayden Philipot

Décès

✘ **Juin**

Yves Larrieu, Pedro Fuentes, Jean-Pierre Beato, Michel Cahen

✘ **Juillet**

Jean-Claude Darnaud, Albert Cantal, Guy Duffé

✘ **Août**

Manuel Rufo Serrano, Jeanne Bourdier, René Morincome, Claude Randriatseheno

Mariages

✘ **Juin**

Lanoir Abnai Ahmed et EmilieTrusson, Jean-Pierre Briere et Gilberte Fontaine, Alain Théodore et Anne Clerget

✘ **Juillet**

Sébastien Saubadu et Sandrine Naura, Philippe Marchand et Coralie Dumas

✘ **Août**

Romain Laborde et Valérie Gannard, Frédéric Labat et Véronique Lamarque,

Antoine Baillet et Daniela Delgado, Christophe Hindermann et Armelle Bourger,

Jean-Marc Maurant et Marie-Christine Fantin, François Marimpouy et Jessica Cescutti

✘ **Septembre**

Marc Cailac et Sophie Cardin, Antoine Billotet et Cyndie Philipot, Antoine Laffont et Marie Philipot, Emile Philipot et Edwige Renard

Majorité municipale

Un projet sportif de territoire

Avec ses 9 000 licenciés, ses clubs phares et ses jeunes pleins de talent, Mont de Marsan est incontestablement un pôle sportif majeur en Aquitaine.

Ce positionnement s'affirme encore un peu plus cette année avec l'accueil du club de Basket Landes, seule équipe de basket féminin à ce niveau de compétition dans notre grande région.

Le sport à Mont de Marsan se modernise aussi. Il s'adapte à l'évolution de nos modes de vie et aux contraintes financières des collectivités locales. Les sections sportives du territoire sont à ce titre exemplaires et méritent qu'on les félicite. Beaucoup d'entre elles cherchent à diversifier leurs activités et leurs ressources, à travailler en synergie pour mieux utiliser les équipements et mobiliser les bénévoles. Autre signe de modernité et d'avenir, le Stade Montois Omnisport lance une nouvelle section "Sport Loisir et Santé" à destination de celles et ceux qui souffrent de certaines pathologies et pour qui la pratique du sport, encadrée par des médecins et des éducateurs sportifs, peut s'avérer essentielle.

Le rôle de la municipalité est d'accompagner le tissu sportif dans ces évolutions, tout en continuant à investir pour moderniser et adapter les équipements publics.

Depuis 2008, des efforts importants ont été menés pour mettre à niveau un certain nombre d'équipements en direction de tous les sports : tennis, athlétisme, escrime, BMX, haltérophilie, pétanque, pelote, football, basket, rugby, natation, canoë-kayak etc. et créer de nouveaux lieux de pratiques comme le skate-park ou encore le parcours santé de Nahuques.

Un centre ville moribond

Madame Darrieussecq avait fait de la revitalisation du centre ville une priorité.

La situation est aujourd'hui consternante.

Les rideaux des commerces baissent les uns après les autres, les chiffres d'affaires s'effondrent et bon nombre de rues deviennent fantômes.

Les dossiers de nature à favoriser l'essor du centre ville sont au point mort.

Les Nouvelles Galeries ? Cela fait plus de sept ans que Madame le Maire est empêtrée dans une procédure judiciaire qu'elle ne parvient pas à régler. Mais au delà du contentieux, il n'y a strictement aucun projet pour la reconversion de ce lieu.

Pas davantage d'occupant pour les « halles » sous le théâtre. Là encore, les consultations engagées par Madame le Maire n'ont pas, à ce jour, abouti. Aucun candidat potentiel n'est intéressé pour exploiter ce lieu emblématique du centre ville. À l'évidence, cet échec est dû une fois encore à l'absence de vision et de réel projet.

Nous n'en voudrions pas à Madame le Maire si, dans l'intérêt de notre ville, elle reprenait à son compte le projet que nous avons développé durant les municipales, qui visait à faire de cet espace un carrefour des cinq sens avec la gastronomie locale en vedette.

Il n'est pas possible que Madame le Maire reste les bras croisés avec pour seule ambition de subventionner à grand frais pour le contribuable un cinéma privé !

Et maintenant ?

Merci à la municipalité, à l'agglomération, pour toutes ces opérations financières, ces dizaines de millions d'euros investis dans des projets mûrement réfléchis. Et maintenant ? On en fait quoi ? De ces aires de grands et moyens passages, on y met des migrants ? De ce quartier neuf de la Gouaillardet, on y met des migrants ? De toutes ces futures places de cinéma, on en offre aux migrants ? Du nouvel emprunt pour solder un emprunt qui payait un emprunt, on taxe les migrants ? Mais bon, vous n'aurez qu'à continuer à augmenter les taxes foncières et ruiner la ville, les montois, les montoises et dire "oui oui" à la politique de vos partis. Nos électeurs et sympathisants ne sont peut-être pas d'accord mais ils sont de plus en plus nombreux à ouvrir les yeux et ce n'est pas fini.

Julien Antunes / fn40.com

En lien avec l'Agglomération et les communes du territoire, la ville de Mont de Marsan porte aujourd'hui un nouveau projet sportif permettant de développer les pratiques de chacun (sport professionnel, sport amateur, sport scolaire, sport loisirs et santé) tout en limitant au maximum la dépense publique.

Le projet que nous portons consiste à réaménager sur plusieurs années l'ensemble sportif Barbe d'Or (stade Guy Boniface, salle Barbe d'Or, dojo et Plaine des Jeux). L'ensemble des utilisateurs (scolaires, amateurs et professionnels) et des sections sportives (arts martiaux, badminton, basket, rugby, fitness, musculation...) pourront ainsi se développer et préparer leur avenir. Ce projet est très attendu par le tissu sportif montois... et nous aurons le plaisir de vous le présenter très prochainement !

Liste UnAutreMont2 / H. Bayard, B.Tortigue, M-C. Bourdieu, C. Dayot, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C.Picquet, J-P.Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, T. Socodiabéhère, P. Haurie, J-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O.Di Lorenzo, A. Buchi, A-M. Pita-Dublanc, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet / contact@unautremont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Avec la zone commerciale de Malage qui se profile à l'horizon et que la municipalité appelle de ses vœux, que restera-t-il de notre centre ville ?

Remarque : Contrairement aux dispositions de l'article 35 du règlement intérieur du conseil municipal adopté le 25/06/2014, la publication de la photo des Nouvelles galeries, associée à cet article, n'a pas été autorisée !

Liste Nous le ferons! A. Baché, K. Juan, R. Lagrave, R. Lahitète, D. Simon et B. Soulignac
Contact : gaucherepublicit@free.fr

La Ville de Mont-de-Marsan se couche devant la finance: droite et PS votent à l'identique !

La majorité municipale et les élus PS ont voté en faveur du protocole transactionnel avec la structure portant les encours des dettes de l'ex banque Dexia afin que la Ville utilise un Fonds de soutien aidant à rembourser une partie des indemnités des emprunts toxiques. Mont2Gauche a voté contre. Accepter, c'est abandonner les poursuites judiciaires, couvrir la forfaiture des banques et maintenir le système de la finance spéculative qui fait payer aux contribuables ses errements. "Je n'ai pas très envie d'être sage, mais j'ai trop de responsabilités envers mes concitoyens pour ne pas l'être" dit Mme le Maire. Doit-on en conclure qu'est en justice, c'est être irresponsable ?

Il serait temps pour tous les élus néolibéraux de Mont-de-Marsan de lire ce que Patrick Saurin, spécialiste des dettes locales, dit du protocole transactionnel: "c'est une escroquerie" !

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com

Télex

► Les Montois peuvent retirer un **composteur individuel gratuit** en bois sur le site du SICTOM - infos, commandes : 05 58 06 74 74 - www.sictomdumarsan.org ► Tout savoir sur le compte personnel de formation (ancien DIF) : **www.moncompteformation.gouv.fr**

L'agenda culturel de l'Agglo

JUSQU'À AVRIL 2016
1814 - Mémoires d'une invasion
Exposition
 Archives départementales

JUSQU'AU 19 JUIN 2016
Kretz et le Groupe des Neuf
Exposition
 Evocation des sculpteurs du "Groupe des Neuf" autour de Léopold Kretz. Ce rassemblement d'artistes témoigne de la persistance après-guerre d'une sculpture indépendante initiée durant la période de l'entre-deux-guerres
 Musée Despiou-Wlérick

JUSQU'AU 10 OCTOBRE
Exposition
Photographies de Clément Chouleur
 Présentation de photos nocturnes dans lesquelles le skateur cohabite avec la géométrie de la ville
 Médiathèque du Marsan

JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE
De Rodin à Kretz
Exposition
 Le cabinet d'arts graphiques du musée Despiou-Wlérick exploré à travers le récolement décennal
 Musée Despiou-Wlérick (cf. p.30)

VENDREDI 9 OCTOBRE
Concert
 Organisé par l'association Chansons made in Landes
 Salle du Petit-Bonheur / en soirée

Badoum
Théâtre et marionnettes
 Par le Collectif AIAA
 Pour jeune public de 6 mois à 5 ans
 Pôle Culturel du Marsan - 18h30

DU 9 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE
Au-delà des racines
Exposition de textes et peintures
 Sous le parrainage de Boualem Sansal
 Vernissage le 8 octobre à partir de 18h30
 Centre d'Art Contemporain (cf. p.30)

DU 10 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE
Défi Minetest
 Minetest est la version libre et gratuite du jeu Minecraft
 Chaque joueur, le temps du défi, construit des monuments imposés
 Ouvert à tous
 Remise des prix le samedi 7 novembre à 14h
 Médiathèque du Marsan

SAMEDI 10 OCTOBRE
Les Shériff en concert
 Anniversaire les 20 ans du caféMusic'
 Plusieurs groupes seront présents pour l'occasion
 Espace Mitterrand - à partir de 18h

Carnet(s) de Chine
 Par l'association Ar'Khan
 Ciné-spectacle accueilli dans le cadre de "Itinéraires", en partenariat avec la Médiathèque de Bougue et la Médiathèque départementale des Landes.
 Salle des fêtes de Bougue - 20h30

MARDI 13 OCTOBRE
Flambe ! Illumine ! Embrase
Conférence
 La manufacture de vitrail et mosaïque d'art Mauméjean
 Archives départemantales - 18h

VENDREDI 16 OCTOBRE
Fred Pellerin
Conte et musique
 "De peigne et de misère"
 Venu du Grand Nord de nos cousins québécois, Fred Pellerin est un formidable bonimenteur qui raconte des histoires... toujours vraies!
 Dans ce cinquième chapitre, drôle et rocambolesque, il continue de faire vivre les légendes de Saint-Elie-de-Caxton, son village natal
 Archives départemantales - 18h
 Théâtre du Pégly - 20h30

DU SAMEDI 17 AU SAMEDI 31 OCTOBRE
Sculptures et luminaires
Exposition
 Sculptures sur bois (différentes essences), installations (grands formats), art cinétique (mécanique) d'Olivier Loulom
 Galerie de l'Office de Tourisme

SAMEDI 17 OCTOBRE
Barrence Whitfield & The Savages
Concert
 Une voix puissante à la James Brown, des guitares rockabilly, un saxophone... cette formation complète et authentique explore les multiples facettes du rock, tout en mêlant funk, R'n'B, soul.
 Le charismatique Barrence Whitfield et le groupe légendaire outre Atlantique The Savages: un moment mémorable s'annonce!
 caféMusic' - 21h

MARDI 20 OU 27 OCTOBRE
Au musée en famille
 La sculpture dans tous les sens: une visite suivie d'un atelier privilégiant le toucher, le regard, l'écoute et même l'odorat! Une première approche de la sculpture pour les plus jeunes.
 Pour les 4 -6 ans
 Musée Despiou-Wlérick - 14h30

JEUDI 22 OU 29 OCTOBRE
Au musée en famille
Enigmes au musée
 Un parcours ludique est proposé dans le musée et la galerie d'exposition temporaire
 Pour les 7-11 ans
 Musée Despiou-Wlérick - 14h30

VENDREDI 23 OCTOBRE
La Tournée
Concerts
 caféMusic' - 21h

DU LUNDI 9 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE
Esquisses et couleurs
Exposition
 Peinture acrylique de Zenia Aptabchech et sculptures acier et bronze, croquis de Bernard Darley
 Vernissage le samedi 14 novembre à 11h
 Galerie de l'Office de Tourisme

SAMEDI 31 OCTOBRE
Washington Dead Cats + The Jokers
Concerts
 caféMusic' - 21h

MERCREDI 4 NOVEMBRE
La Vénus à la fourrure
Théâtre
 Avec Marie Gillain, Molière 2015 de la meilleure comédienne et Nicolas Briançon
 LE Théâtre - 20h30

JEUDI 5 NOVEMBRE
Naviguer en ligne
Atelier
 Archives départementales - 18h
 résa.: 05 58 85 75 20 ou archives@landes.fr

SAMEDI 7 NOVEMBRE
Frédérique Bertrand, illustratrice jeunesse
Rencontre et atelier
 À l'occasion de l'expo "La ville en pyjama" (du 13 oct au 7 nov)
 L'auteur revisite la technique de l'ombro-cinéma: ses dessins s'animent comme par magie
 Médiathèque du Marsan - 14h

Yves Jamait
Chanson
 Yves Jamait, chanteur, auteur, compositeur dijonnais, puise l'inspiration de ses textes au cœur de la vie quotidienne
 Pôle Culturel du Marsan - 20h30

Dubioza Kolektiv
Concerts
 Ce collectif Bosnien s'est forgé une solide réputation par des shows incandescents, un discours militant contre toutes les oppressions et une faculté naturelle à enflammer les musiques balkaniques. Dans son cocktail combustible, Dubioza arrose le folklore bosnien des musiques actuelles, du hip hop, du métal, de l'électro, du dub, du ragga, du ska et du rock dans une fusion parfaitement calibrée pour dynamiser les scènes.
 cafémusic' - 21h

DU LUNDI 9 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE
Esquisses et couleurs
Exposition
 Peinture acrylique de Zenia Aptabchech et sculptures acier et bronze, croquis de Bernard Darley
 Vernissage le samedi 14 novembre à 11h
 Galerie de l'Office de Tourisme

JEUDI 12 NOVEMBRE
Attrape-moi!
Cirque
 Par la Cie Flip Fabrique
 Pôle Culturel du Marsan - 20h30

SAMEDI 14 NOVEMBRE
Que d'espoir!
 Cabaret satirique de Hanokh Levin
 Par le Théâtre des Lumières
 Théâtre du Pégly - 20h30

Cafzic is (still) burning # 3
Concerts Punk
 Le Fanzine Cafzic fêtera ses 19 ans!
 Avec Flying Donuts, Mudweiser, les Rebel Ashholes, Monde de merde
 CaféMusic' - 21h

MARDI 17 NOVEMBRE
The Mozart Group
Humour musical
 Quatre virtuoses en folie dans un spectacle familial, drôle et rythmé
 Le plus célèbre quatuor à cordes polonais se joue des convenances et revisite le répertoire de la musique classique de manière humoristique et impertinente, enchaînant les gags, avec un sens de la comédie indéniable
 LE Théâtre - 20h30

JEUDI 19 NOVEMBRE
Giselle
Ballet
 Par le Yacobson Ballet de Saint-Petersbourg. Un monument de danse classique. Avec 49 danseurs
 Pôle Culturel du Marsan - 20h30

VENDREDI 20 NOVEMBRE
Les cavaliers
Théâtre
 D'après l'œuvre de Joseph Kessel
 Avec Grégori Baquet (Molière de la révélation masculine en 2014), Maïa Guéritte, Eric Bouvron et Khalid K
 LE Théâtre - 20h30

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE
Stage de théâtre
 Animé par Mathieu Boulet, comédien du Théâtre Label Etoile
 L'approche théâtrale proposée à travers ce stage n'est pas basée sur la performance mais plutôt sur le processus du jeu de l'acteur.
 Foyer de Bougue - de 10h à 17h

DIMANCHE 22 NOVEMBRE
1814 : mémoires d'une invasion
Visites guidées
 Archives départementales - 15h et 16h30
 résa.: 05 58 85 75 20 ou archives@landes.fr

MARDI 24 NOVEMBRE
Le monde est dans la lande.
Conférence
 Archives départementales - 18h

MERCREDI 25 NOVEMBRE
Les Merveilles de l'Éthymologie
Conférence
 Maison des Associations Joëlle Vincens - 18h30

JEUDI 26 NOVEMBRE
Véronique Hermann Sambin
Musique world
 Auteur, compositrice et interprète, Véronique Hermann Sambin accorde une importance singulière aux mélodies et aux textes qu'elle écrit aussi bien en français, qu'en créole ou en anglais.
 Théâtre du Pégly - 20h30

SAMEDI 28 NOVEMBRE
Concert de Sainte Cécile
Par l'Orchestre Montois
 Pôle Culturel du Marsan - 18h

DIMANCHE 29 NOVEMBRE
Lectures Goûter consacré à L'Allemagne
Contes / Grimm...
 Théâtre du Pégly - 15h30
 Rens. et résa. au 06 52 02 23 40 P.A.F.: 5€€ Théâtre des Lumières

DU 30 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE
Peintures de l'atelier Saint-Méd'Arts Guy Parella
Exposition

MERCREDI 2 DÉCEMBRE
The Puppini Sisters
Chanson jazzy
 Habillées dans un style glamour inspiré des années 40, la démarche musicale des Puppini Sisters, même si elle n'a aucun point commun stylistique avec la Nouvelle Vague, peut cependant s'y apparenter dans le sens où plusieurs standards de la musique y sont repris dans un style très différent de l'original: ici le jazz, le swing et la pop des années 1930 et 40...
 LE Théâtre - 20h30

VENDREDI 4 DÉCEMBRE
Rencontre avec la comédienne et poétesse Fadwa Souleimane
 Icône de la révolution syrienne, cette vedette de la télévision et du théâtre est condamnée à mort en Syrie. Elle a mené son peuple à se dresser face à Bachar-el-Assad lors du printemps arabe de 2011.
 Lecture d'extraits de son recueil de poème "À la pleine lune" par JC Falet.
 Entrée libre
 Médiathèque de Bougue - 18h30

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
Match d'improvisation théâtrale
 Par l'Association Fol'Ami
 Entrée libre
 caféMusic' - 21h

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE
Stage de Théâtre du Théâtre des Lumières
 Théâtre du Pégly

MARDI 8 DÉCEMBRE
Soirée Marcel Pagnol
Théâtre
 Pour célébrer le 120^e anniversaire de sa naissance, Marcel Pagnol nous convie à une soirée particulière avec deux spectacles pour partager ses souvenirs d'enfance: "La gloire de mon père, souvenir d'enfance" et "Le Château de ma mère".
 Théâtre du Pégly - 20h30

JEUDI 10 DÉCEMBRE
Les Merveilles de l'Éthymologie
Conférence
 Maison des Associations Joëlle Vincens - 18h30

JEUDI 10 DÉCEMBRE
Une soirée avec Henri Duparc
Concert musique classique
 Par l'association "L'Échappée Belle" et les élèves et professeurs du Conservatoire des Landes
 LE Théâtre - 20h30

VENDREDI 11 DÉCEMBRE
Apéritif Lectures
 consacré aux auteurs et musiciens allemands
 Thé de Clarisse - 19h30
 P.A.F.: 7€
 Rens et résa au 06 52 02 23 40
 Théâtre des Lumières

SAMEDI 12 DÉCEMBRE
9
Théâtre
 Par la Cie Le petit théâtre de pain "9", c'est le nombre de jurés dans une cour d'assises, juridiction départementale compétente pour juger les personnes accusées d'avoir commis un crime.
 Huis clos de la délibération d'un jury d'assises où va se construire l'intime conviction de chaque juré qui peut mener un homme à la prison à vie.
 Pôle Culturel du Marsan - 20h30

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
Dans le Secret de Noël
Spectacle pour les 5/12 ans
 Offert par les Conseils de quartier
 cf. Page 25

MARDI 15 DÉCEMBRE
Généalogie
Atelier
 Archives départementales - 18h
 résa.: 05 58 85 75 20 ou archives@landes.fr

Le Secret du temps plié
Théâtre seul en scène
 De et avec Gauthier Fourcade
 Il y a du Raymond Devos dans cette étourdissante gymnastique, dans ce travail d'écriture subtil et remarquable. Un exercice de style brillant, attendrissant, jubilatoire et profond.
 Théâtre du Pégly - 20h30

JEUDI 17 DÉCEMBRE
Arnaud Ducret vous fait plaisir
Humour
 Arnaud Ducret vous fait plaisir. Mieux même, il vous fait mourir de plaisir.
 Ce qui n'est pas grave car dans "mourir", il y a "rire". Sa galerie de personnages va vous épater, vous ébahir, vous interloquer et vous réjouir.
 LE Théâtre - 20h30

VENDREDI 18 DÉCEMBRE
Aldebert
Concert familial
 Le spectacle pour enfants que les parents s'arrachent!
 Pôle Culturel du Marsan - 19h30

Lectures à voix haute
 Textes de théâtre par les ateliers du Théâtre des Lumières
 Théâtre du Pégly - 20h30

THÉÂTRE LABEL ÉTOILE
 20 rue du Docteur-Laffitte / Bougue
 Tél.: 09 75 20 15 45 / 06 81 16 54 02
 www.labeletoile.fr

THÉÂTRE DES LUMIÈRES
 216 rue Croix blanche
 Tél.: 06 52 02 23 40
 www.theatredeslumières.fr

Info Pratiques

AMICALE LAÏQUE MONTOISE
 Maison Joëlle-Vincens
 www.amicalelaiquemontoise.com

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
 25 place du 6^e-RPIMA
 Tél.: 05 58 85 75 20
 archives@cg40.fr

CAFÉMUSIC'
 4 cale de la marine
 Tél.: 05 58 85 92 92
 www.lecafemusic.com

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
 3 rue Saint-Vincent-de-Paul
 Tél.: 05 58 75 55 84

CERCLE DES CITOYENS
 7 rue du Maréchal-Bosquet
 Tél.: 06 70 73 02 79

CINÉPHILANDES
 Forum des associations
 21 rue du 21 août / St-Pierre du Mont
 Tél.: 05 58 06 90 96
 cinephilandes.fr

CINÉMA LE ROYAL
 18-20 rue du Maréchal-Foch
 Tél.: 05 58 06 34 52
 www.cineroyal.fr

CONSERVATOIRE DES LANDES
 6 avenue Joseph-Montaud
 Tél.: 05 58 75 70 23

JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE
 Tél.: 05 58 75 97 86

LIBRAIRIE CARACTÈRES
 34 rue Frédéric-Bastiat
 Tél.: 05 58 06 44 12

MÉDIATHÈQUE DU MARSAN
 Place du 6e R.P.I.Ma
 Tél.: 05 58 46 09 43
 lamediathequedumarsan.fr

MUSÉE DESPIAU-WLÉRICK
 6 place Marguerite-de-Navarre
 Tél.: 05 58 75 00 45

OFFICE DE TOURISME DU MARSAN
 1 place du Charles-de-Gaulle
 Tél.: 05 58 05 87 37
 www.lemarsantourisme.fr

PÔLE CULTUREL DU MARSAN
 190 av. Camille-Claudet / St-Pierre
 Tél.: 05 58 03 72 10
 marsancultures.fr

RÉGIE DES FÊTES
 479 avenue du Maréchal-Foch
 Tél.: 05 58 75 39 08
 www.fetesmadelaideine.fr

LE THÉÂTRE
 9 place Charles-de-Gaulle

THÉÂTRE DU PÉGLÉ
 Rue du Commandant-Pardaillan
 Tél.: 05 58 74 24 50

Télex

► Abonnez-vous à la version numérique du m2m.ag sur www.montdemarsan.fr ou sur www.lemarsan.fr ► **Accueillir des lycéens étrangers**: 06 79 06 82 16 - afs.paysdelagaronne@gmail.com - www.afs-fr.org ► **Service de mise en relation entre parents et baby-sitters** (faciliter les gardes d'enfant occasionnelles ou régulières): organisé par le BIJ - 05 58 03 82 63 - m2j.montdemarsan.fr ► **Vide-Greniers** organisé par le COSS (Comité des Œuvres Sociales et Sportives de la Ville de Mont-de-Marsan), dimanche 15 novembre, de 8h à 17h30 au Hall de Nahuques

Je contacte mon Agglo, ma Ville

Les élus de la Ville de Mont de Marsan et de l'Agglomération ont décidé de mutualiser leurs services. Une nouvelle organisation administrative commune, plus transversale et moderne, a été mise en place, entraînant des regroupements et déplacements de certains services. Petit plan pour vous simplifier la vie.

MONT DE MARSAN

Mont de Marsan Agglomération
communication, ressources humaines,
bureau des élus communautaires,
bureau de la présidente
575 avenue Maréchal Foch
T. 05 58 46 64 10

Médiathèque du Marsan
Place du 6^e R.P.I.Ma - 05 58 46 09 43

Régie des fêtes et animations
479 avenue du maréchal Foch
T. 05 58 75 39 08

Parc technique municipal
allo mairie (0 800 40 10 40)
brigade de l'environnement
(06 98 75 04 65 / 06 98 75 03 60
/ 06 98 75 05 63)
111 Rue Eugène Dauba

**Office de Tourisme et du commerce
/ Boutique culture**
1 place Charles de Gaulle
T. 05 58 05 87 37 (OT)
/ 05 58 76 18 74 (Boutique)

**Politique de la Ville
/ Atelier Santé Ville**
29 quai Silguy / T. 05 58 85 94 24

Pôle technique
Urbanisme (PLU, permis de construire,
certificat d'urbanisme, services
publics, cadastre...), aménagement
(domaine public), déplacement,
régie du stationnement, informatique
8 Rue du Maréchal Bosquet
T. 05 58 05 32 32

Hôtel de Ville
Bureau et cabinets du Maire et de la
Présidente, bureau des élus montois,
direction générale service population,
vie locale, finances, commande
publique, affaires juridiques.
2 place du Général Leclerc
T. 05 58 05 87 87



Complexe funéraire
646 avenue de Canenx
T. 05 58 06 47 46

Service des espaces verts
500 avenue de Canenx
T. 05 58 75 65 41

So Watt et la Fabrik
Parc Technologique
/ Pépinière d'entreprises
/ Développement économique
236 avenue de Canenx
T. 05 58 51 88 88

Centre communal d'action sociale
375 avenue de Nonères
T. 05 58 46 64 40

Régie des pompes funèbres
188 avenue du Maréchal Foch
T. 05 58 46 44 44

Bureau information jeunesse
15 rue Lacataye / T. 05 58 03 82 63

Maison des projets
Amélioration de l'habitat
4bis place Charles-de-Gaulle
T. 09 74 76 01 42

Musée Despiau-Wlérick
6 place Marguerite de Navarre
T. 05 58 75 00 45

Police municipale
6 place Général Leclerc
T. 05 58 05 87 20

Château de Nahuques
Guichet éducation, service des sports
avenue de Villeneuve
T. 05 58 93 68 68

**Centre intercommunal
d'action sociale**
326 rue de la Croix Blanche
T. 05 58 46 64 14

**Régie des eaux et de
l'assainissement**
1 rue Cazailles / T. 09 69 39 24 40

SAINT-AVIT

**Centre technique
communautaire du Marsan**
Déchets verts et doléances voirie
T. 05 58 46 53 79

SAINT-PIERRE DU MONT

Pôle culturel du Marsan
Service culturel
190 avenue Camille Claudel
T. 05 58 03 72 10

Fourrière communautaire
Lieu-dit Candille" - RD 390
T. 05 58 46 00 99

ET DANS MA MAIRIE...

- ✕ État civil
- ✕ Accueil du public
- ✕ Gestion des cimetières

- ✕ Pré-accueil urbanisme
- ✕ Guichet éducation (sauf pour St-Martin d'Oney à la bibliothèque)
- ✕ Relation avec les associations (prêt de salle et de matériel)...

Benquet
Maire : Pierre Mallet
05 58 71 00 73
communedebenquet@orange.fr

Bretagne-de-Marsan
Maire : Dominique Clavé
05 58 71 00 58
mairie.bretagne@wanadoo.fr

Gaillères
Maire : Guy Sibut
05 58 93 90 84
mairie.gailleres@orange.fr

Lucbardez-et-Bargues
Maire : Robert Dueso-Mairal
05 58 93 90 74
mairie.lucbardez@wanadoo.fr

Poydesseaux
Maire : Véronique Gleyze
05 58 93 90 31
communepoydesseaux@wanadoo.fr

Saint-Perdon
Maire : Jean-Louis Darrieutort
05 58 75 43 23
stperdon@wanadoo.fr

Bostens
Maire : Jean-Yves Paronnaud
05 58 93 92 69
mairie-bostens@wanadoo.fr

Campagne
Maire : Frédéric Carrère
05 58 44 76 37
mairie-de-campagne@wanadoo.fr

Geloux
Maire : Robert Villetorte
05 58 52 02 55
mairie.geloux@orange.fr

Mazerolles
Maire : Catherine Dememes
05 58 52 97 99
mairie.mazerolles@wanadoo.fr

Saint-Avit
Maire : Michel Garcia
05 58 75 55 53
saintavit40@wanadoo.fr

Saint-Pierre-du-Mont
Maire : Joël Bonnet
05 58 75 31 07
mairie-saint-pierre-du-mont@wanadoo.fr

Bouque
Maire : Christian Cenet
05 58 52 92 13
commune.bouque@wanadoo.fr

Campet-Lamolère
Maire : Jean-Marie Esquié
05 58 52 05 27
mairie.campet-lamolere@orange.fr

Laglorieuse
Maire : Gérard Apesteguy
05 58 52 90 04
laglorieuse@wanadoo.fr

Mont de Marsan
Maire : Geneviève Darrieussecq
05 58 05 87 87
mairie@montdemarsan.fr

Saint-Martin-D'Oney
Maire : Jean-Paul Le Tyrant
05 58 52 00 24
mairiestmartindoney@wanadoo.fr

Uchacq-et-Parentis
Maire : Denis Capdevielle
05 58 75 46 46
mairie.uchacq@free.fr